

## Algérie–Niger

# LA VISITE QUI SCELLE LA REPRISE DIPLOMATIQUE

Page 24

LE JEUNE
# INDÉPENDANT
N° 8418 - DIMANCHE 15 FÉVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Mémoire radioactive du colonialisme

## La dépollution d'In Ekker engagée

Page 2

## PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

# TEBBOUNE MONTE AU FRONT



*À Addis-Abeba, lors de la 39e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé avec force la position constante de l'Algérie face aux crises sécuritaires, humanitaires et politiques qui secouent le continent.*

*Page 3*

TROIS CENTS ARBRES PLANTÉS À ZÉRALDA

## Symbole de l'amitié sino-algérienne

Page 5

RAMADAN

## La fièvre des achats gagne les ménages

Page 6

LIGUE DES CHAMPIONS CAF

## LE MCA QUITTE LA COMPÉTITION

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MÉMOIRE RADIOACTIVE DU COLONIALISME

# L'Algérie engage la dépollution d'In Ekker

***Soixante-six ans après les premières déflagrations nucléaires françaises dans le Sud algérien, à In Ekker, dans la wilaya de Tamanrasset, l'Algérie a lancé la première opération de dépollution partielle des sites des essais nucléaires, exclusivement par des compétences nationales. C'est ce qu'a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un documentaire intitulé «Les Algériens au cœur des défis».***



*Un défi national.*

Le documentaire réalisé par la direction de l'information et de la communication du MDN, diffusé avant-hier soir, précise que les travaux ont débuté sur le site de Taourirt Tan Afella, théâtre de l'essai souterrain «Béryl», considéré comme l'un des plus dangereux de toute la série d'expérimentations menées par la France coloniale en Algérie. Le documentaire ajoute que ce chantier scientifique et mémoriel s'inscrit dans une volonté affirmée de «restaurer la souveraineté environnementale» sur des terres longtemps meurtries par un héritage colonial toxique.

Le 1er mai 1962, à In Ekker, la France procédait à un essai nucléaire souterrain d'une puissance estimée à 150 kilotonnes de TNT. L'opération, présentée à l'époque comme maîtrisée, s'est révélée être un échec technique majeur. La galerie censée contenir l'explosion s'est fissurée, provoquant une fuite massive de gaz radioactifs, la formation d'un nuage contaminé et des projections de lave hautement irradiées. Plus de six décennies plus tard, des traces persistantes de césium-137 et de plutonium continuent d'être détectées dans la zone. Les sols, les roches et l'écosystème portent encore les stigmates d'un accident que certains spécialistes qualifient de «catastrophe nucléaire en plein désert».

L'ampleur de la contamination dépasse les 40 hectares, balayant les affirmations françaises selon lesquelles les essais auraient été «propres» et les déchets «définitivement éliminés». Les images d'archives et les analyses scientifiques présentées dans le documentaire démontrent une réalité autrement plus sombre, un nuage radioactif incontrôlé, des coulées de matières contaminées et un impact durable sur l'équilibre écologique du massif. Après des décennies d'études, de relevés scientifiques et de coordination entre différents secteurs ministériels, l'Algérie a décidé d'engager une opération pilote de dépollution partielle. Placée sous la supervision du ministère de la Défense nationale, elle mobilise des experts, ingénieurs et techniciens algériens issus de plusieurs institutions.

### TRANSFORMER UN PASSÉ TOXIQUE EN ACTE DE SOUVERAINETÉ

Un camp de dépollution a été installé sur le site, «le premier du genre à ce niveau», selon le documentaire, avec pour objectif de servir de modèle à une réhabilitation plus large et plus profonde des autres sites contaminés. L'opération consiste à identifier les zones irradiées, à collecter les déchets radioactifs et à les conditionner dans des conteneurs en béton spécialement conçus, dans le strict respect des normes de sécurité. Mais la tâche est rendue plus complexe par «l'absence de cartes et d'archives françaises» détaillant précisément les zones d'enfouissement et les périmètres de contamination. Cette opacité historique complique la cartographie des points chauds et impose un travail de terrain minutieux, fondé sur des relevés scientifiques et des analyses radiologiques approfondies.

Face à cette difficulté, les équipes algériennes affirment leur détermination. Le documentaire souligne que les compétences nationales «relèvent le défi avec professionnalisme et engagement», animées par la conviction que «chaque parcelle de cette terre doit être restaurée».

Abordant l'historique de ce crime colonial, le documentaire apporte le témoignage du chercheur en physique nucléaire Ammar Mansouri, qui rappelle que les essais nucléaires français en Algérie ont débuté le 13 février 1960 à Reggane, avec l'explosion baptisée «Gerboise bleue», suivie de «Gerboise blanche», «Gerboise rouge» et «Gerboise verte». Ces explosions atmosphériques, parmi les plus puissantes de l'époque, atteignant cinq fois la bombe d'Hiroshima, ont dispersé des retombées radioactives sur de vastes territoires. Il a souligné que les explosions en surface, particulièrement dangereuses, ont suscité de vives critiques internationales. Sous pression, la France a poursuivi ses expérimentations souterraines, notamment à In Ekker. Mais l'accident de Béryl a démontré les limites techniques de ces opérations, révélant qu'il s'agissait d'un «essai souterrain non maîtrisé» dont les effets ont été loin d'être confinés.

Le chercheur Mansouri a dénoncé le fait que les déchets issus des expérimentations «n'ont pas été enfouis selon des standards techniques rigoureux», contrairement aux déclarations officielles françaises.

Des études ont confirmé la persistance de la contamination, notamment dans la région de Reggane, connue pour abriter l'une des plus importantes nappes phréatiques. Selon M. Mansouri, «la dispersion des éléments radioactifs constitue un risque permanent pour les écosystèmes et pour la santé humaine». De son côté, le physicien Hassan Hussein évoque «des séquelles toujours perceptibles à ce jour», qu'il s'agisse de pathologies chroniques ou d'impacts environnementaux durables. Pour lui, «les effets des essais nucléaires ne relèvent pas du passé, mais d'un présent qui continue de peser sur les populations locales». Face à ses séquelles empoisonnées du colonialisme français, à travers cette opération de dépollution, l'Algérie entend affirmer qu'elle est «capable de relever tous les défis et de transformer l'épreuve en victoire». Les experts mobilisés sur le terrain mènent ce que le documentaire qualifie de «guerre contre un héritage colonial caché, mais toxique et mortel».

L'enjeu dépasse la dimension strictement environnementale. Il touche à la mémoire nationale, à la justice historique et à la dignité d'un peuple qui refuse que son territoire demeure le témoin silencieux d'expérimentations imposées. En engageant la dépollution d'In Ekker, l'Algérie affirme ainsi sa volonté de «refermer, par la science et par l'action souveraine, l'une des blessures les plus profondes de son histoire contemporaine», s'engageant à transformer un passé toxique imposé en chantier de réparation et un traumatisme en acte de souveraineté.

**Sihem Bounabi**

ARBITRAGE INTERNATIONAL

# Création du Centre algérien de règlement des différends

**LE BÂTONNIER** d'Alger, Me Mohamed Baghdadi, a annoncé hier la création du Centre algérien de règlement des différends, à l'occasion d'un séminaire international sur l'arbitrage, tenu au Centre international des conférences, en présence d'éminents universitaires, de praticiens, d'avocats ainsi que des experts nationaux et internationaux. L'Algérie est désormais dotée d'un organisme indépendant qui garantit principalement la rapidité dans les démarches et la confidentialité dans le traitement des dossiers.

Le bâtonnier d'Alger a, en effet, mis en exergue l'importance et la particularité du Centre de règlement des différends, se félicitant de cette avancée majeure, qui va être appuyée par la création d'un centre de formation spécialisé en matière de procédures et de droit d'arbitrage. Soulignant l'importance de l'arbitrage et de la médiation, il a affirmé, dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux de ce séminaire international sous le thème «Arbitrage international, souveraineté et modes alternatifs de règlement des différends», que la création de ce Centre national indépendant va «œuvrer dans le cadre de la loi et de la Constitution en coordination avec l'institution judiciaire». Selon M. Baghdadi, cet organisme renforcera la confiance et protègera l'investisseur. Affirmant que cette initiative est «un choix stratégique» et «une nécessité nationale», il a indiqué que cet organisme sera composé d'experts multidisciplinaires.

Cette initiative stratégique vise ainsi à renforcer les capacités nationales en matière de règlement des litiges ainsi qu'à contribuer à la consolidation de la place de l'Algérie comme acteur régional de référence en matière d'arbitrage et de modes alternatifs de règlement des différends.

Pour sa part, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a souligné l'importance de cette étape franchie avec la création du Centre national de règlement des différends.

Dans son intervention, le ministre a, en effet, souligné l'importance de l'arbitrage international et des modes alternatifs de règlement des différends qui sont devenus, a-t-il dit, «des piliers essentiels pour garantir une justice rapide, renforcer la confiance dans les transactions économiques et d'investissement, particulièrement dans un contexte de mondialisation, d'interconnexion des relations commerciales et d'augmentation des litiges à dimension internationale». Selon lui, le recours à ces mécanismes n'est plus un simple choix procédural, mais une nécessité imposée par les exigences de rapidité, d'efficacité et de flexibilité, en sus de contribuer à l'allègement de la charge des juridictions.

Signalant le fait que l'arbitrage international est encadré par la loi, dans le cadre du code des procédures civiles et administratives, M. Boudjemâa a salué l'initiative de la création de ce centre, affirmant que l'Algérie est qualifiée pour devenir un pôle régional d'arbitrage commercial international et de règlement des différends en matière d'investissement et de commerce international.

«La création de cet organisme constitue une garantie essentielle pour rassurer les investisseurs et renforcer l'attractivité des investissements directs étrangers, moteur clé du développement économique», a-t-il affirmé. Ce centre contribuera également à consolider la sécurité juridique et judiciaire en garantissant la neutralité, l'intégrité et l'indépendance, selon le ministre de la Justice, qui a aussi signalé l'impact de cette démarche sur la formation des arbitres et des avocats spécialisés, et renforcera leurs compétences en matière d'arbitrage international.

Lors de ce séminaire de haut niveau, organisé le Barreau d'Alger en coordination avec l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), des experts ont souligné que l'arbitrage international constitue un levier stratégique pour attirer les investissements tout en préservant la souveraineté de l'Etat.

L'accent a ainsi été mis sur la nécessité d'un cadre juridique solide et d'une stratégie nationale cohérente pour renforcer la confiance des acteurs économiques. Le rôle des contrats bien structurés et des clauses d'arbitrage a été particulièrement mis en avant dans les secteurs clés tels que l'énergie, les mines, le transport et le maritime, où la prévention des différends est cruciale pour la sécurisation des projets stratégiques.

**Lilia Aït Akli**

## PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

# TEBBOUNE MONTE AU FRONT

***A Addis-Abeba, lors de la 39e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé avec force la position constante de l'Algérie face aux crises sécuritaires, humanitaires et politiques qui secouent le continent.***



*Une position constante.*

Dans un message lu en son nom par le Premier ministre Sifi Ghrieb, le chef de l'État a réaffirmé l'engagement indéfectible d'Alger en faveur de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la stabilité des États africains, martelant que «notre position constante face aux conflits qui frappent le continent demeure inchangée».

La séance consacrée au rapport du Conseil de paix et de sécurité de l'UA a offert au président l'occasion de passer en revue les principaux foyers de tension. D'emblée, il a exprimé le «soutien total» de l'Algérie à la souveraineté et à l'intégrité de la République démocratique du Congo. La recrudescence des violences, menaçant l'unité nationale de ce pays frère, a suscité l'inquiétude d'Alger, qui plaide pour une mobilisation continentale afin d'endiguer l'escalade et préserver la cohésion de l'État congolais.

Abordant la région du Sahel, devenue l'épicentre de menaces multiformes, le président Tebboune a souligné «l'importance d'une approche intégrée liant sécurité et développement et traitant les causes sociales et économiques du radicalisme violent». Pour le chef de l'Etat, la réponse ne saurait être exclusivement militaire.

Elle doit s'attaquer aux racines profondes de l'extrémisme, notamment la marginalisation, la pauvreté et l'absence de perspectives pour la jeunesse. Cette vision globale, défendue de longue date par l'Algérie, s'inscrit dans une logique de prévention durable des conflits.

La situation en Libye, théâtre d'ingérences multiples et de fractures internes persistantes, a également occupé une place centrale dans le discours présidentiel. «L'Algérie soutient le processus politique interlibyen et les efforts continentaux et onusiens visant à rapprocher les positions des frères libyens», a affirmé le président de la République. Il a rappelé que «la seule solution à la crise réside dans l'organisation d'élections libres et transparentes, ainsi que dans le retrait immédiat et complet de toutes les forces étrangères et mercenaires», condition essentielle pour garantir l'unité et la souveraineté libyennes.

Au sujet du Soudan, plongé dans des violences inédites et une crise humanitaire profonde, le président a exprimé sa «profonde préoccupation face à la tragédie humaine et aux violations sans précédent». Saluant «le rôle central de l'Union africaine dans ses efforts pour résoudre la crise», il a appelé à «un cessez-le-feu immédiat et au lancement d'un dialogue national soudanais souverain et inclusif», afin de mettre un terme aux effusions de sang et de répondre aux aspirations légitimes du peuple soudanais. Dans la Corne de l'Afrique, région stratégique marquée par des tensions récurrentes, Abdelmadjid Tebboune a souligné que «le respect de la souveraineté et de l'intégrité des États et le règlement pacifique des différends par le dialogue constructif sont essentiels», insistant pour que ces principes s'inscrivent pleinement dans le cadre des mécanismes de l'UA.

Évoquant la question du Sahara occidental, le président a réaffirmé que «l'Algérie soutient pleinement les efforts de l'ONU pour parvenir à une solution politique juste, durable et acceptée par les deux parties, conformément aux principes de la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité». Il a souligné l'importance de maintenir un engagement constructif sous l'égide des Nations unies et du représentant personnel du Secrétaire général, dans le respect du droit international. Au-delà de ces crises spécifiques, le chef de l'État a mis en garde contre les interventions étrangères illégitimes, qualifiées de «véritables catalyseurs d'instabilité». Déclarant que «les ingérences extérieures demeurent l'un des principaux facteurs d'instabilité et constituent un frein majeur à la résolution des conflits et à la construction démocratique sur le continent». Pour relever ces défis, il a appelé à une mise en œuvre complète de l'architecture africaine de paix et de sécurité et à la concrétisation du principe des «solutions africaines aux problèmes africains».

### RESSERRER LES RANGS FACE AUX BLOCAGES ONUSIENS

Dans un autre registre, en marge du sommet d'Addis-Abeba, la voix de l'Algérie s'est élevée lors de la réunion du Comité des Dix (C10) sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans son message, le président Tebboune a dressé un constat sévère de la conjoncture internationale, marquée par «l'escalade préoccupante des conflits» et «la multiplication des foyers de tension», dénonçant un «dysfonctionnement institutionnel manifeste» qui paralyse l'efficacité du système multilatéral.

Il a souligné que cette impuissance fragilise la confiance dans le droit international, nourrit les politiques de deux poids, deux mesures et ravive la logique de la force au détriment des principes de justice et d'égalité. Expliquant que L'Afrique, supporte «une part disproportionnée des crises imbriquées», qu'il s'agisse de l'expansion du terrorisme, de la criminalité transfrontalière organisée, de la résurgence de conflits armés ou de la multiplication des changements anticonstitutionnels de gouvernement.

Dans ce contexte, Abdelmadjid Tebboune a martelé que la place de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité n'est «ni une faveur ni une concession», mais «un droit historique». Fort de son poids géopolitique, de son potentiel économique et de ses contributions civilisationnelles, le continent mérite «une représentation équitable et permanente» dans l'organe exécutif le plus puissant du système onusien. «Il ne s'agit pas d'une revendication circonstancielle, mais d'une justice différée qu'il est temps de rétablir», a-t-il affirmé, dénonçant «une anomalie structurelle» à corriger sans délai.

En conclusion, le président de la République a appelé les États africains à resserrer les rangs face aux tentatives visant à affaiblir ou fragmenter la position commune du continent. Résister aux pressions, parler d'une seule voix et défendre une réforme crédible et équitable du système multilatéral constituent, selon lui, la condition sine qua non pour garantir à l'Afrique la place qui lui revient.

**Sihem Bounabi**

## RÉFORME DE L'UNION AFRICAINE

# L'Algérie préconise une approche pragmatique

**LORS** de la séance consacrée à la réforme institutionnelle de l'Union africain, dans le cadre des travaux ,de la 39e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le président Abdelmadjid Tebboune, représenté par le Premier ministre Sifi Ghrieb, a pris la parole pour réaffirmer l'engagement de l'Algérie en faveur d'une réforme institutionnelle réaliste et efficace de l'organisation continentale

D'emblée, le chef de l'État a tenu à saluer les efforts engagés au sein de l'organisation, exprimant son appréciation au président William Ruto pour le rapport exhaustif qu'il a présenté sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine.

Soulignant que ce document «reflète un effort considérable dans la conduite de ce chantier stratégique depuis sa désignation, en 2024, à la tête du processus de réforme». Et d'assurer «nous réaffirmons notre soutien à ses efforts soutenus visant à faire aboutir ce parcours vital pour notre organisation».

Près d'une décennie après le lancement du processus en 2016, l'heure est à l'évaluation lucide, a indiqué Tebboune, notant que si des «résultats relativement satisfaisants» ont été enregistrés, «l'extension des travaux, la diversification de leurs champs d'action et la multiplication des défis imposent désormais une halte responsable pour l'évaluation, la révision et la rectification».

Dans cette perspective, l'Algérie plaide pour la poursuite du chantier, mais selon une méthode renouvelée. «Selon une approche réformatrice renouvelée et plus efficiente, fondée sur la clarté de la vision et le réalisme dans l'exécution», a soutenu le président Tebboune.

Mettant en avant «un esprit pragmatique tenant compte de nos capacités financières et humaines» et sur «une démarche progressive et flexible, axée sur le traitement des axes de réforme au cas par cas, loin des approches globales susceptibles d'épuiser nos ressources et d'affaiblir l'efficacité de nos décisions». Trois priorités structurent cette vision. D'abord, «renforcer l'efficacité des organes politiques de l'Union africaine», en rationalisant leur fonctionnement et en concentrant leur action sur les dossiers prioritaires, tout en garantissant la cohérence stratégique face aux défis actuels. Ensuite, «poursuivre la réforme structurelle de l'Union et de ses programmes de manière graduelle et réaliste», afin d'assurer une utilisation optimale des ressources et de consolider l'indépendance décisionnelle du continent. Le président a mis en garde contre «une dépendance excessive vis-à-vis des partenaires extérieurs» et appelé à consacrer «les principes de transparence et d'efficacité dans l'exécution des programmes», à moderniser les mécanismes de recrutement et de suivi, à rationaliser les dépenses et à explorer «de nouvelles sources de financement durable».

Enfin, la troisième priorité concerne la paix et la sécurité. Il s'agit, selon le chef de l'État, de «restructurer le système continental de paix et de sécurité de manière à garantir l'activation pleine et entière de ses piliers», en renforçant la diplomatie préventive, en intensifiant les efforts de médiation et en assurant «l'efficacité du Fonds pour la paix» face à la montée des menaces sécuritaires. S'agissant des autres dossiers inscrits à l'agenda, à l'instar du Parlement panafricain, de la Cour africaine de justice ou encore de la restructuration des 57 unités relevant de l'Union, Alger préconise «la progressivité et la prudence», en examinant ces questions «une à une», avec une attention particulière portée «aux incidences financières et structurelles, notamment à moyen et long termes». Le président Tebboune a, en outre relevé l'obligation de «renforcer et consacrer le rôle central du Comité des représentants permanents» dans le suivi de la mise en œuvre des orientations arrêtées par les organes délibérants, en coordination étroite avec la Commission de l'Union africaine et sous la supervision du coordinateur du processus de réforme.

**S. B.**

## BÉJAÏA

### Le complexe des Hammadites se refait une jeunesse

**LA MINISTRE** du Tourisme, de l'Artisanat et des Métiers, Mme Houria Meddahi, a inspecté, au cours de sa visite hier à Béjaïa, plusieurs projets et infrastructures touristiques lancés ces dernières années à travers de nombreuses communes de la wilaya. Parmi eux, le complexe historique «Les Hammadites», actuellement en plein travaux d'aménagement et d'extension, ainsi que de nouveaux projets hôteliers en construction sur la côte Est de Béjaïa.
Accueillie par le wali de Béjaïa, M. Kamel-Eddine Karbouche, et le président de l'APW, M. Bachir Barkert, Mme Meddahi a débuté sa visite par l'inspection des travaux de modernisation et d'extension du mythique complexe touristique public «Les Hammadites» à Tichyrelvant, géré par le groupe EGT Est. Ce complexe, pieds dans l'eau, est opérationnel depuis 1972. Il avait été bâti sur une superficie de 93 183 m², avec 800 m de plage.
Une opération d'extension de ce joyau touristique local avait été inscrite dès 2013, et son lancement avait eu lieu en 2018 avec un délai de livraison initial de 18 mois. À l'occasion, la ministre et le chef de l'exécutif de wilaya ont procédé au dépôt de la première pierre de la réalisation de 38 bungalows.
La modernisation de cet établissement s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de promotion du secteur du tourisme et du plan d'action du ministère, qui repose sur le soutien au tourisme intérieur, l'amélioration du tourisme réceptif et la promotion d'une offre touristique qualitative et authentique.
Mme Meddahi n'a pas manqué d'exprimer son «mécontentement» face au «retard accusé» dans la concrétisation des travaux. Elle a demandé au maître d'ouvrage et à l'entreprise réalisatrice de «travailler en équipes de 2x8 afin de ramener le délai de livraison des travaux à six mois, pour que les nouvelles infrastructures puissent être livrées dès le début de la saison estivale prochaine».
Elle a également demandé aux responsables concernés de «renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin d'entamer les travaux d'aménagement des autres infrastructures prévues dans l'opération», considérant que «ce projet est d'une importance capitale pour le tourisme local».
Selon la wilaya, «les plans de réaménagement de ce complexe avaient été validés le 7 juillet 2015 par le ministère du Tourisme et le permis de construire avait été renouvelé le 21 novembre 2024». «Sa modernisation concerne des infrastructures de loisirs et d'hébergement, dont un hôtel de R+3 de 139 chambres, 7 studios en voie de réhabilitation et de modernisation», indique la même source. Elle ajoute : «Une extension est prévue, comprenant 9 bungalows de R+1 d'une capacité de 18 logements de type F2, 21 bungalows VIP de type F3 d'une capacité de 516 lits, des salles de conférences, une salle de remise en forme, 2 crèches, des salles de massage et d'esthétique, un centre d'affaires, une piscine, des stades de tennis et un théâtre de verdure». «Une fois achevée, cette opération devrait générer 60 nouveaux emplois», conclut la même source.

**N. Bensalem**

## BURKINA FASO

# Nouveau marché pour les produits énergétiques algériens

***L'approvisionnement du Burkina Faso en produits pétroliers algériens, le développement de la coopération dans le gaz de pétrole liquéfié (GPL) ainsi que le renforcement des capacités de stockage et de distribution figurent au cœur du procès-verbal de discussions signé entre Alger et Ouagadougou, marquant une nouvelle étape dans la consolidation d'un partenariat énergétique et minier ambitieux.***

En visite de travail en République du Burkina Faso, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, accompagné du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, ainsi que de leur homologue burkinabè, Yacouba Zabré Gouba, a supervisé, avant-hier à Ouagadougou, la signature d'un procès-verbal de discussions sanctionnant les entretiens bilatéraux entre les deux parties.
Ce document consacre la volonté commune d'élever les relations de coopération au rang de partenariat stratégique dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie et des mines, en droite ligne des orientations du président de la République, visant à renforcer la coopération africaine et à promouvoir le partenariat Sud-Sud, a indiqué un communiqué du ministère.
Parmi les axes prioritaires retenus figure l'approvisionnement du Burkina Faso en produits pétroliers algériens, un levier clé pour sécuriser le marché énergétique burkinabè. Les deux pays ont également convenu de développer la coopération dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL), avec un accent particulier sur le renforcement des capacités de stockage et de distribution, afin d'améliorer l'accès à l'énergie et d'optimiser la logistique sur le territoire burkinabè.


*A l'assaut du marché burkinabé.*

Le partenariat s'étend en outre au secteur de l'électricité, à travers l'accompagnement de la société nationale d'électricité du Burkina Faso dans la mise en œuvre de projets liés à la production, au transport, à la distribution, à la maintenance et aux équipements.
Dans le secteur minier, les deux parties entendent renforcer la coopération en matière d'exploitation et de transformation des ressources, favoriser l'échange d'expertises et d'expériences et lancer des programmes de formation au profit des cadres et techniciens burkinabè dans les spécialités des hydrocarbures, de l'électricité et des énergies renouvelables.
A ce titre, Alger et Ouagadougou ont convenu de mettre en place des mécanismes conjoints de suivi, à travers la création de groupes de travail sectoriels, afin d'assurer la concrétisation effective des engagements pris. La signature de ce procès-verbal constitue ainsi une nouvelle étape dans le raffermissement des relations fraternelles entre les deux pays et dans la construction d'un partenariat africain fondé sur l'intérêt mutuel et la complémentarité économique.

**Rim Boukhari**

## ETAT D'AVANCEMENT DE LA LIGNE MINIÈRE EST ET PORT D'ANNABA

# Djellaoui sur le terrain

**LE GOUVERNEMENT** suit de près l'état d'avancement de la ligne minière Est ainsi que le projet d'extension du port d'Annaba. Les deux projets ont été une nouvelles fois supervisés par le ministre des Travaux Publics, en vue de s'assurer de l'avancement des travaux et surtout du respect des délais fixés.
En visite de travail de deux jours dans l'Est du pays, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a inspecté l'état d'avancement de plusieurs projets stratégiques, notamment la ligne minière Est Annaba–Blad El Hadba (Tébessa), longue de 422 kilomètres, ainsi que l'extension du port phosphatier d'Annaba, inscrite dans le cadre du Projet Phosphate Intégré (PPI). Cette tournée, qui s'étend aux wilayas de Tébessa, Souk Ahras, Guelma, El Tarf et Annaba, s'inscrit dans le cadre du suivi de la concrétisation des grands chantiers structurants du secteur. À Annaba, le ministre a entamé sa visite par le chantier d'extension du port phosphatier, où il a inspecté les travaux de réalisation du quai minéralier intégré au PPI. Il a insisté, à cette occasion, sur la nécessité de renforcer les équipes sur les différents chantiers et de mobiliser l'ensemble des moyens matériels et humains afin d'accélérer la cadence des travaux et de respecter les délais fixés par le président de la République.
Toujours à Annaba, Abdelkader Djellaoui s'est rendu au point kilométrique 4+000 pour évaluer les travaux de pose du ballast dans le cadre du projet de modernisation du réseau ferroviaire. Il a appelé à redoubler d'efforts et à veiller strictement au respect des échéances de réalisation.
Le ministre a en outre présidé une séance de travail en présence du wali d'Annaba, des responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation ainsi que du partenaire étranger.
Cette réunion a été consacrée au suivi et à la coordination des travaux d'extension du port phosphatier, notamment la réalisation du quai minéralier. Le ministre a mis l'accent sur l'impératif d'un accompagnement continu de l'ensemble des intervenants, d'une coordination technique et de terrain renforcée entre les différents secteurs concernés, ainsi que sur la mobilisation de toutes les facilités nécessaires pour garantir l'achèvement du projet dans les délais impartis.
La visite s'est poursuivie dans la commune de Drean, dans la wilaya d'El Tarf, où le ministre a inspecté les travaux de la ligne de déviation de la ville, incluant les opérations de soudage et de pose de la voie ferrée. Il a également visité le chantier de deux ouvrages d'art, réitérant la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de livrer le projet dans les délais prévus.

**R. B.**

## PROTECTION DES DONNÉES

# Baladna Algérie se conforme à la loi 18-07

**L'AUTORITÉ** Nationale de Protection des Données à caractère personnel (ANPDP) a organisé une journée de formation au profit des cadres et employés de la société par actions «Baladna Algérie», portant sur la mise en conformité du traitement des données personnelles avec les dispositions de la loi 18-07 modifiée et complétée.
Cette formation s'inscrit dans le cadre du renforcement de la culture de protection des données à caractère personnel et de l'accompagnement des institutions nationales dans leur démarche de conformité juridique, en matière du traitement des données personnelles avec les dispositions de la loi 18-07 modifiée et complétée.
Le cadre juridique et réglementaire régissant la protection des données personnelles en Algérie, a été présenté, lors de cette rencontre, avec un accent particulier sur les principes fondamentaux consacrés par la loi, notamment la licéité et la transparence du traitement, la détermination de sa finalité, la fixation de la durée de conservation des données et la garantie de leur exactitude, ainsi que les droits des personnes concernées, les obligations du responsable du traitement et les mesures techniques et organisationnelles à adopter pour assurer la sécurité et la confidentialité des données, a indiqué un communiqué de l'ANPDP. Les aspects pratiques liés aux mécanismes de conformité au sein de l'entreprise ont également été abordés, notamment l'importance de mettre en place des procédures internes claires pour encadrer les opérations de traitement, conformément aux exigences de gouvernance et à la protection des droits et libertés fondamentales.
Selon la même source, l'organisation de cette journée de formation intervient en réponse à la demande de la société par actions «Baladna Algérie», visant à bénéficier de l'accompagnement de l'Autorité nationale pour consacrer les meilleures pratiques en matière de protection des données à caractère personnel et renforcer la confiance dans ses transactions administratives et économiques au sein d'un environnement numérique sûr et responsable.

**R. B.**

TROIS CENTS ARBRES PLANTÉS À ZÉRALDA

# Symbole de l'amitié sino-algérienne

*L'ambassade de Chine en Algérie a orchestré hier une nouvelle opération de reboisement dans la forêt de Zéralda. Trois cents arbres ont été plantés, symbole d'une coopération sino-algérienne renforçant le développement durable et la lutte contre la désertification.*



*La Chine contribue au développement vert de l'Algérie.*

Lors de son allocution d'ouverture, Cui Mingfeng, chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de Chine en Algérie, a déclaré : «En réponse à l'initiative du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à planter cinq millions d'arbres, aujourd'hui, l'ambassade de Chine en Algérie a organisé une opération de reboisement au cours de laquelle trois cents arbres ont été plantés, contribuant ainsi au développement vert de l'Algérie.»

Il a précisé qu'il s'agit de la onzième opération de reboisement organisée par l'ambassade de Chine, en collaboration avec des partenaires algériens, et a ajouté que «près de 6 000 arbres, symboles de l'amitié sino-algérienne, ont déjà été plantés et poussent aujourd'hui avec vigueur grâce aux efforts conjoints des deux parties».

Le diplomate a également souligné que la Chine et l'Algérie accordent une grande importance au reboisement et à la lutte contre la désertification, rappelant que le projet chinois de ceinture forestière des «Trois Nord» et le «Barrage vert» de l'Algérie, lancés dans les années 1970, constituent des piliers de la construction d'une civilisation écologique et des références mondiales en matière de reboisement dans les zones arides. Cui Mingfeng a indiqué que ces dernières années, la Chine et l'Algérie ont renforcé leur coopération dans les domaines du reboisement et de la lutte contre la désertification, notamment à travers l'importation par l'Algérie d'espèces de paulownias en provenance de Chine, ainsi que la promotion de technologies innovantes telles que l'ensemencement aérien par drone et l'utilisation du photovoltaïque pour lutter contre la désertification.

Des experts algériens se sont déjà rendus en Chine pour étudier et expérimenter ces nouvelles technologies.

Abordant la dynamique actuelle de développement vert en Algérie, le diplomate a évoqué le projet de réhabilitation du Barrage vert, le développement de l'hydrogène vert et la promotion de l'économie circulaire.

«De son côté, le développement vert constitue également une caractéristique marquante de la modernisation à la chinoise, et la Chine poursuit l'accélération de la transition écologique globale de son développement économique et social durant la période de son quinzième plan quinquennal», a-t-il poursuivi.

Se disant convaincu que les deux pays pourront approfondir leur coopération pragmatique et renforcer leur coordination stratégique sur la voie de la construction d'une belle Chine et d'une belle Algérie, Cui Mingfeng a conclu sa déclaration en souhaitant à toutes et à tous une bonne année et un ramadan moubarak, à la veille du nouvel an chinois et du mois sacré du ramadan.

Dans une déclaration au Jeune Indépendant M. CUI Mingfeng, a précisé que sous l'initiative du président Tebboune, l'Algérie a lancé le projet de réhabilitation des Barrages verts, reconnu à l'échelle mondiale pour sa contribution à la lutte contre la désertification et à la préservation de l'environnement.

En Chine, un projet similaire existe depuis les années 1970 : la ceinture forestière des «Trois Nord», qui partage les mêmes objectifs que le Barrage vert algérien. Ces deux initiatives visent non seulement à protéger la nature, mais aussi à construire une communauté d'avenir partagé, à l'échelle nationale et internationale. M. Cui Mingfeng, Chargé d'affaires par intérim de l'Ambassade de Chine en Algérie, a salué le succès des opérations de reboisement, rappelant que cette action s'inscrit directement dans le cadre du projet du Barrage vert. Il a souligné que la Chine et l'Algérie attachent toutes deux une importance capitale à la lutte contre la désertification et à la protection de l'environnement, citant la célèbre expression chinoise : «Des eaux claires et des montagnes verdoyantes valent de l'or et de l'argent».

L'initiative algérienne a mobilisé de nombreux acteurs locaux et associations, suscitant une grande émotion et un enthousiasme partagé. Pour sa part, l'Ambassade de Chine en Algérie a déjà organisé 11 éditions de reboisement et prévoit de poursuivre sa participation active lors des prochaines opérations.

Le diplomate a également rappelé que ces projets ne se limitent pas à l'Algérie ou à la Chine. Grâce à leur ampleur et à leur exemplarité, ils contribuent à un modèle mondial de développement durable, combinant lutte contre la désertification, économie verte et respect de l'environnement.

Enfin, M. Cui Mingfeng a annoncé une initiative économique majeure : le président chinois Xi Jinping a adressé un message de félicitations à l'Union africaine et a annoncé qu'à partir du 1er mai 2026, la Chine appliquera une politique de zéro droit de douane pour 53 pays africains, dont l'Algérie.

Cette mesure vise à faciliter l'accès des produits africains au marché chinois et à simplifier les procédures commerciales, renforçant ainsi les liens économiques sino-africains.

De son côté, Sabrina Hakkar, directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, a indiqué que «nous avons enregistré une forte participation des mouvements associatifs ainsi que des institutions économiques. Tous ont répondu présents avec engagement et conviction, ce qui témoigne d'une réelle prise de conscience collective en faveur de la protection de l'environnement.»

Elle a souligné que «cette initiative prévoit la plantation de 2 500 arbres sur une superficie de plusieurs hectares, où diverses espèces forestières ont été sélectionnées, notamment le caroubier et l'olivier, afin de renforcer le couvert végétal et de préserver l'équilibre écologique de la région».

**Amel Saïdi**

FORTE MOBILISATION POUR LA CAMPAGNE DE PLANTATION D'ARBRES

# Une opération à impact économique

**DEUXIÈME** du genre, la grande campagne nationale de reboisement, initiée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, à travers la direction générale des forêts en collaboration avec l'Association «Algérie Verte», a été marquée par une grande mobilisation des citoyens.

En plus de l'objectif de planter 5 millions de plats, c'est surtout le choix des variétés des plants qui est à signaler d'autant que ces dernières ont été sélectionnées selon une approche équilibrée prenant en compte plusieurs dimensions, notamment économiques.

Les algériens étaient une nouvelle fois au rendez-vous hier pour la plantation de 5 millions d'arbres. Sous le slogan «Verte, si Dieu le veut», la plus grande campagne nationale de reboisement a été lancée hier sur l'ensemble du territoire national. Une opération qui a suscité l'intérêt des algériens selon le ministère de l'Agriculture. «Dès les premières heures de la matinée, des foules de citoyens ont afflué vers les sites de plantation définis par les conservations des forêts à travers toutes les wilayas, afin de participer à l'opération», a affirmé le ministère dans un communiqué.

Ces plants se composent de plusieurs variétés, à savoir 71 % d'arbres forestiers, 26 % d'arbres fruitiers et 3 % de plants à caractère ornemental, a précisé la même source, affirmant qu'un total, 5,3 millions de plants ont été mobilisés et répartis à travers l'ensemble des wilayas.

Les variétés ont été sélectionnées selon une approche équilibrée prenant en compte les dimensions économique, environnementale et esthétique, ainsi que les spécificités de chaque région du pays, a-t-on souligné, notant que l'opération prévoit notamment la plantation de 100 000 arganiers, en soutien à la biodiversité et à la valorisation de cette espèce à haute valeur écologique et économique, aux côtés du caroubier et de l'olivier.

En plus des citoyens, cette campagne a bénéficié de la participation de diverses institutions publiques, de l'institution militaire, de nombreuses entreprises des secteurs public et privé, ainsi que d'associations et d'organismes mobilisés pour l'initiative, a précisé le ministère.

Il a souligné l'engagement du secteur des forêts, dans toutes les wilayas, avec d'importants moyens humains et logistiques, en coordination avec les autorités locales et les différents partenaires, pour délimiter les sites concernés, préparer les espaces et réaliser les fosses de plantation, assurant ainsi le succès de cette opération à dimension nationale.

«Cela reflète le niveau de conscience de la société algérienne quant à la protection des forêts et des espaces verts, qui constitue une responsabilité partagée par tous», a-t-on ajouté, affirmant que ces efforts s'inscrivent dans la continuité de la dynamique positive de la campagne de reboisement du 25 octobre 2025, qui avait permis la plantation de plus d'un million d'arbres, confirmant l'engagement constant en faveur de la protection et du renforcement du couvert végétal.

**L. A. A.**

## ASSOCIATION KAFIL EL YATIM

### 420 tonnes d'aides pour 24 wilayas

**LA SOLIDARITÉ** s'organise à grande échelle à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. L'association Kafil El Yatim nationale a lancé récemment la 3e édition de sa campagne nationale « Sanabil El-Kheir », une vaste opération humanitaire destinée aux familles démunies à travers le pays.

Pour cette nouvelle édition, l'association a mobilisé des moyens logistiques et humains considérables. Plus de 420 tonnes de marchandises, représentant près de 100 000 colis composés de divers produits alimentaires de première nécessité, ont été préparées et acheminées. À cela s'ajoutent 50 000 ensembles de vêtements destinés aux enfants et aux familles en situation de précarité pour l'Aïd.

L'opération couvre plus de 24 wilayas, dont Tissemsilte, Béchar, Adrar, Tamanrasset, Djelfa, Oued Souf, Tizi Ouzou, Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, Timimoun et d'autres, desservies par une flotte de 23 camions semi-remorques. Un dispositif logistique impressionnant qui témoigne de l'ampleur de la mobilisation et de la volonté de l'association de toucher les zones les plus éloignées, notamment les régions enclavées où les besoins sont les plus pressants durant le mois de Ramadhan.

La campagne « Sanabil El-Kheir » s'inscrit dans la continuité des actions sociales menées par l'Association Kafil El Yatim nationale, particulièrement en faveur des orphelins et des familles vulnérables. Chaque colis alimentaire contient des produits essentiels permettant aux bénéficiaires de préparer le repas de rupture du jeûne dans des conditions dignes, tandis que les vêtements distribués visent à apporter réconfort et joie, en particulier aux plus jeunes.

Au-delà des chiffres, cette initiative met en lumière l'élan de solidarité qui caractérise le mois sacré. Bénévoles, donateurs et partenaires ont conjugué leurs efforts pour assurer la réussite de cette campagne, illustrant un engagement collectif en faveur des valeurs de partage et d'entraide.

Avec « Sanabil El-Kheir », à sa 3e édition, l'association Kafil El Yatim nationale confirme ainsi son rôle d'acteur majeur de l'action caritative nationale, faisant du Ramadan un moment privilégié de générosité et de cohésion sociale.

Dans le même ordre d'idées, et à partir de Blida, au niveau de ses hangars, le Croissant-Rouge algérien (CRA) a acheminé plusieurs camions vers différentes wilayas du pays, notamment les zones enclavées. « 250 000 colis ont été préparés et sont en voie de distribution avant le début de Ramadhan. 400 restaurants seront opérationnels dès le début de ce mois sacré, où 12 100 bénévoles, dont de nombreux étudiants, encadreront l'opération El-Iftar 2026 », a déclaré M. Med Ameziane, chargé de communication et représentant du CRA national à la presse.

**T. Bouhamidi**

## RAMADAN

# La fièvre des achats gagne Alger

**À quelques jours du début du mois de Ramadan, les marchés et les grandes surfaces de certains quartiers de la capitale sont déjà pris d'assaut. Vaisselle, tissus, décoration et électroménager se disputent les regards dans une ambiance mêlant tradition, anticipation et désir de renouveau, révélant une véritable frénésie de consommation.**

Dans ce contexte, l'équipe du Jeune Indépendant a sillonné plusieurs marchés et commerces de la capitale afin de prendre le pouls de cette effervescence commerciale. Quartier populaire par excellence, Bab El Oued demeure une destination privilégiée pour de nombreux citoyens, parfois venus de communes éloignées. Sa notoriété repose sur un argument de poids : des prix jugés plus abordables que dans d'autres secteurs de la capitale.

Les boutiques de vaisselle y sont particulièrement sollicitées. Assiettes, bols, plats et services complets s'alignent sur les étals. Les commerçants, accueillants et inventifs, rivalisent d'ingéniosité en exposant leurs plus beaux modèles afin de séduire une clientèle toujours plus nombreuse. Les prix varient selon la qualité et l'origine des produits.

Dans cette ambiance animée, les vendeurs interpellent les passants à pleins poumons, « 100 dinars le plat ! Vous trouverez votre bonheur et passerez un agréable Ramadan avec une nouvelle vaisselle ! », lance l'un d'eux, sourire aux lèvres. L'appel ne laisse pas indifférent. Pour ces prix jugés accessibles, les clientes achètent souvent sans trop hésiter, et les boutiques bourdonnent comme des ruches.

Karima, visiblement enthousiaste, s'adresse à un jeune vendeur : « Mon frère, s'il vous plaît, je veux deux kits pour six personnes. » Le produit en promotion est aussitôt emballé. La cliente choisit différentes couleurs : « Pour ce prix, j'achète le deuxième pour l'offrir à ma belle-sœur », confie-t-elle à son amie.

Non loin de là, Zahia achète un airfryer proposé à 15 000 dinars, ainsi qu'un service de table complet et quelques articles supplémentaires. « Pour ce Ramadan, je veux faire plaisir à ma famille. C'est mon premier salaire, j'espère avoir la ''baraka'' de mes parents », explique-t-elle.

Les magasins de tissus ne sont pas en reste. Halima, jeune maman, se renseigne sur les prix des rideaux, cache-rideaux pour la cuisine, nappes, chemins de table et serviettes. Après ses achats, elle se rend chez une couturière installée pas loin du magasin pour prendre en charge ces tissus. « C'est une véritable artiste. Le résultat est aussi beau que du prêt-à-porter », affirme-t-elle. Elle ajoute : « je suis satisfaite, pour seulement 4 500 dinars, j'ai changé le look de mon salon. Je suis prête à recevoir mes proches durant le mois sacré ».



La fièvre acheteuse s'empare des ménages.

En quittant Bab El Oued pour rejoindre Oued Romane, l'ambiance commerciale change. Ici, pas de marché populaire, mais des supérettes et commerces plus structurés, eux aussi très fréquentés.

L'offre y est plus diversifiée et souvent plus moderne, avec des finitions plus travaillées, mais les prix sont sensiblement plus élevés. « Deux couteaux sont proposés à 500 dinars. C'est plus cher qu'à Bab El Oued, c'est juste que le choix est plus large », estime un client croisé dans une supérette. Préparer le Ramadan demeure une tradition profondément ancrée chez les Algériens. Nettoyage de l'espace domestique, renouvellement de la table et embellissement de la maison participent à un rituel familial transmis de génération en génération.

À travers les artères commerçantes d'Alger, l'effervescence est palpable. Paniers à la main et listes soigneusement préparées, les consommateurs sillonnent les quartiers à la recherche de bonnes affaires. Bols à 200 dinars, soucoupes à 150 dinars, kits de table oscillant entre 750 et 1 450 dinars : chacun tente d'anticiper les dépenses.

« On préfère acheter maintenant, avant que les prix n'augmentent davantage », confie une mère de famille venue renouveler sa vaisselle.

Entre tradition, anticipation économique et désir de renouveau, la frénésie de consommation s'installe, rappelant chaque année que le Ramadan, au-delà de sa dimension spirituelle, reste aussi un moment fort de la vie sociale et commerciale.

**Amel Saïdi**

## ACCIDENTS DURANT LE RAMADAN

# Appel à la vigilance

**LA DIRECTION** générale de la Protection civile appelle les citoyens à redoubler de vigilance durant le mois de Ramadhan, afin de préserver les vies humaines et les biens, face à l'augmentation notable des risques d'accidents quotidiens durant cette période. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du corps de protection.

Selon la même source, les unités d'intervention enregistrent chaque année, au cours du Ramadhan, un nombre important d'accidents, surtout des accidents de la circulation et des accidents domestiques, ainsi que d'autres drames divers causant des pertes humaines et dégât matériels conséquents. Pour la Protection civile, le respect des consignes de prévention constitue le moyen le plus efficace pour limiter ces risques et leurs conséquences. S'agissant de la sécurité routière, la conduite dangereuse et le non-respect du code de la route figurent parmi les principales causes d'accidents durant le Ramadhan, est-il noté de même source. « Ces accidents surviennent particulièrement avant l'heure de l'iftar ou tôt le matin, en raison notamment de l'excès de vitesse, de la fatigue liée au jeûne et de la conduite en état de somnolence, souvent chez les conducteurs de bus, de taxi et de camion effectuant de longs trajets », précise-t-on dans le communiqué.

Tel que mentionné dans le même texte, les usagers de la route sont appelés à respecter strictement la réglementation routière, éviter les excès de vitesse et les dépassements dangereux, maintenir la distance de sécurité et observer des pauses régulières en cas de fatigue. La même source recommande également de ne pas conduire plus de trois heures consécutives et de veiller à l'entretien régulier des véhicules. Elle insiste aussi sur « l'importance du port du casque pour les conducteurs de motos et autres deux-roues ».

Concernant les accidents domestiques, les risques de brûlures, d'asphyxie et d'intoxication figurent parmi les principaux dangers menaçant les familles, notamment en raison de la mauvaise utilisation ou du stockage inadéquat des produits de nettoyage, selon la protection civile. Cette dernière préconise donc d'éviter de mélanger ces produits, de porter des équipements de protection lors de leur utilisation et de les conserver hors de portée des enfants. Plusieurs cas de brûlures sont aussi enregistrés lors de la manipulation d'aliments chauds ou d'huiles de friture, particulièrement avant l'iftar, ce qui nécessite davantage de prudence dans la cuisine.

Par ailleurs, les cas d'intoxication alimentaire pendant le mois de Ramadan sont maintes fois liés à de mauvaises conditions de conservation des aliments, au non-respect de la chaîne du froid ou à l'achat de produits dans des marchés informels ne respectant pas les normes d'hygiène, a fait savoir le même organisme, qui recommande, à cet égard, d'acheter les produits alimentaires dans des points de vente autorisés et de respecter les règles de stockage appropriées.

**Khalil Aouir**

EUROPÉENS, AMÉRICAINS ET OTAN

# La fin de l'ère de l'unité transatlantique

Sommes-nous face à une situation inédite où l'ancien bloc de l'Ouest se fissure irrémédiablement ? En effet, tout porte à croire au grand divorce transatlantique. Etats-Unis et Europe semblent se distancier et l'Otan qui servait de ciment à cette alliance née en 1941 avec la charte de l'Atlantique nord. L'avènement de Trump marque le début de cette mésentente de plus en plus grande avec en toile de fond le débat sur l'autonomie de la sécurité en Europe. En un mot, le post-atlantisme.



Ainsi, la question qui se pose a trait à ce découplage stratégique entre les deux rives de l'Atlantique. Le débat fait rage : l'Europe doit se doter de sa propre puissance militaire pour survivre à un monde plus dangereux et à des États-Unis moins fiables, ont averti de hauts responsables de l'UE, accentuant ainsi les tensions publiques avec le chef de l'Otan, Mark Rutte, concernant l'avenir sécuritaire du continent.

« Nous vivons désormais dans un monde où la force prime sur le droit », a déclaré le commissaire européen à la défense, Andrius Kubilius, lors d'une conférence marquant le 21ème anniversaire de l'Agence européenne de défense. Pour lui, il s'agit de mettre en place les jalons de l'indépendance européenne en matière de défense. « Notre réponse pour faire face à ce monde dangereux : l'autonomie européenne. Plus de responsabilité européenne pour notre propre défense », a-t-il déclaré, appelant à la construction d'un « pilier européen au sein de l'Otan ».

Ses propos ont été repris par la chef de la diplomatie européenne et directrice de l'AED, Kaja Kallas, qui a averti que ce qui se passe avec les États-Unis marque un changement « structurel, et non temporaire ». « L'Otan doit devenir plus européenne pour maintenir sa force », a-t-elle déclaré.

Il s'agit d'un défi direct lancé à Mark Rutte, le secrétaire général de l'Otan, qui a qualifié une branche européenne de l›alliance atlantique de « mot vide », étant donné que son objectif immédiat est de maintenir les États-Unis au sein de l'alliance. « Si quelqu'un pense ici... que l'Union européenne ou l'Europe dans son ensemble peuvent se défendre sans les États-Unis, qu'il continue de rêver », a déclaré Rutte au Parlement européen. En décrypté, le patron de l'Otan veut plus d'Europe, mais également plus d'Amérique. Il ne s'agit pas de dégager Washington de l'architecture sécuritaire de l'Europe.

Mais les hauts responsables de l'UE martèlent un message très différent : les États-Unis ne sont plus la pierre angulaire de la sécurité européenne et du continent doit développer son propre potentiel militaire en utilisant ses propres ressources. Cela fait partie du travail de l'AED de mieux coordonner le potentiel militaire du bloc.

Ni Kallas ni Kubilius n'ont mentionné Donald Trump, mais il est clair que le défi lancé par le président américain au statu quo en exigeant l'annexion du Groenland, territoire danois et en sapant les dispositions de défense commune de l'Otan, sont au cœur des préoccupations à Bruxelles.

L'UE devrait cesser de rêver de créer un pilier européen pour l'Otan et continuer à développer des liens avec les États-Unis malgré Trump, a déclaré le secrétaire général de l'alliance. Mark Rutte a également félicité Trump d'avoir incité tous les pays de l'Otan à augmenter leurs dépenses de défense à au moins 2 % du PIB l'année dernière.

D'ailleurs, l'Europe est incapable de se défendre sans l'Amérique, a déclaré le chef de l'Otan, Mark Rutte, quelques jours seulement après que les menaces répétées de Donald Trump de s'emparer du Groenland aient poussé l'alliance au bord de l'effondrement. « Un pilier européen de l'Otan est un mot un peu vide de sens », a déclaré Mark Rutte, arguant qu'une armée européenne créerait « beaucoup de doublons » avec l'alliance. De plus, « le président russe Vladimir Poutine adorera ça », a-t-il ajouté.

## UNE NOUVELLE ALLIANCE SANS LES ETATS-UNIS

L'Otan étant remise en question, certains responsables voient la « coalition des volontaires » comme la base d'une nouvelle alliance sans les États-Unis. Comme pour beaucoup de relations qui s'effondrent, c'est une histoire de disputes, de tensions non exprimées et de tentatives pour maintenir les apparences en public depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche il y a un an.

Mais pour de nombreux gouvernements européens, y compris les alliés les plus anciens et les plus fidèles des États-Unis, la menace de Trump d'imposer des droits de douane punitifs à quiconque tenterait de l'empêcher de prendre le Groenland a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le divorce, pensent-ils, est désormais inévitable.

En privé, des responsables européens consternés qualifient la précipitation de Trump à annexer le territoire danois souverain de « folle » et « insensée », se demandant s'il est pris dans son « mode guerrier » après son aventure vénézuélienne et affirmant qu'il mérite la riposte la plus sévère de l'Europe pour ce que beaucoup considèrent comme une « attaque » claire et non provoquée contre des alliés de l'autre côté de l'Atlantique.

L'alliance est déjà rompue, disent les responsables, alors pourquoi ne pas menacer de rompre les liens avec les États-Unis en matière de collaboration militaire ?

Outre les ressources militaires de l'Europe, les États-Unis comptent également sur l'Europe comme partenaire commercial clé et les gouvernements européens dépensent chaque année plusieurs milliards de dollars pour acheter des armes américaines. | Angel Medina G./EPA

Alors que Donald Trump menace d'utiliser l'armée américaine pour s'emparer du Groenland, des responsables et des diplomates européens ont commencé à évoquer discrètement une pensée auparavant indicible : à quoi ressemblerait une riposte ?

Bien qu'une confrontation militaire entre les États-Unis et une force européenne quelconque aboutirait probablement à l'une des guerres les plus courtes de l'histoire, il existe d'autres moyens pour les alliés du Groenland de résister au président américain s'il refuse tout compromis.

La conférence de Munich sur la sécurité qui s'est ouverte hier planchera essentiellement sur cette problématique de couplage stratégique entre l'Europe et les Etats-Unis et le devenir des liens transatlantiques.

**Mahmoud Benmostefa**

## ORBÁN :

### «L'adhésion de l'Ukraine à l'UE n'apportera pas la paix»

**LE PREMIER** ministre hongrois Viktor Orbán a vivement critiqué les tentatives de Kiev d'obtenir une adhésion accélérée à l'UE. Alors que Zelensky exige une date «précise», qu'il juge nécessaire à un accord de paix, Budapest dénonce un chantage politique accompagné de menaces ouvertes contre un État membre de l'OTAN. La Hongrie est entrée en conflit ouvert avec l'Ukraine en raison de la volonté de cette dernière d'accélérer le processus d'adhésion à l'UE, a rapporté le Berliner Zeitung. Dans le cadre du différend sur l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, le Premier ministre hongrois Viktor Orbán a vivement critiqué Volodymyr Zelensky. La raison en est la condition posée par le chef du régime de Kiev : il a notamment exhorté à donner une « date précise » de l'adhésion, qui, d'après lui, devrait faire partie de tout accord qui sera signé avec les États-Unis, la Russie et l'Europe. Dans le cas contraire, selon Volodymyr Zelensky, la Russie « fera tout pour bloquer ce processus », non pas de ses propres mains, mais par l'intermédiaire de « certains représentants européens ». La réponse de Viktor Orbán à Volodymyr Zelensky ne s'est pas fait attendre : « Vous faites fausse route. L'adhésion à l'UE est un processus basé sur le mérite. Ce sont les États membres qui fixent les conditions, et non les pays candidats. » Le Berliner Zeitung a toutefois noté que, pour des milieux gouvernementaux, l'adhésion accélérée de l'Ukraine à l'Union européenne pourrait provoquer un conflit avec la Russie et nuire gravement à l'économie européenne. Kiev se livre à des « intimidations envers un État souverain membre de l'OTAN » Les relations déjà difficiles entre la Hongrie et l'Ukraine ont été sérieusement aggravées par les menaces ouvertes proférées par Kiev. Ainsi, le leader du groupe néonazi ukrainien C14, Evguéni Karas, s'est exprimé sur d'éventuelles « revendications territoriales » de la part des voisins de l'Ukraine. Dans son discours clairement belliqueux et grossier, il a mentionné le Premier ministre hongrois, qu'il a qualifié de « roquet », et a également menacé qu'une brigade ukrainienne « peut bien s'y rendre en deux minutes ». Viktor Orbán a répondu en soulignant que Volodymyr Zelensky exigeait ouvertement l'adhésion à l'UE d'ici 2027 et la considérait comme une garantie de sécurité militaire, tandis que les chefs militaires ukrainiens proféraient de sévères menaces à l'encontre de la Hongrie. « L'adhésion de l'Ukraine à l'UE n'apportera pas la paix mais la guerre en Europe. Ce n'est pas discutable : la Hongrie ne financera, n'armera ni ne légitimera aucune menace pour sa propre sécurité », a-t-il écrit sur X. Le conseiller du Premier ministre hongrois, Balázs Orbán, a quant à lui qualifié les déclarations de Karas d›« intimidation d'un État souverain membre de l'OTAN », assurant que la Hongrie « ne céderait pas au chantage ». Cet échange de déclarations intervient alors que, selon les médias, l'Union européenne étudie actuellement plusieurs scénarios visant à intégrer progressivement l'Ukraine, sans attendre qu'elle remplisse les critères traditionnels d'adhésion. Le Premier ministre hongrois a vivement dénoncé ce projet, le qualifiant de « déclaration de guerre ouverte » contre Budapest. Selon lui, Bruxelles et Kiev visent à renverser son gouvernement et souhaitent placer au pouvoir l'opposition pro-européenne, afin de supprimer tout veto hongrois futur sur cette adhésion. **R. I.**

## LA LEPTOSPIROSE REFAIT SURFACE À TIZI OUZOU

### La Direction de la santé rassure

**À LA SUITE** de l'enregistrement de plusieurs cas de leptospirose dans la wilaya de Tizi Ouzou, la Direction de la santé et de la population (DSP) a publié un communiqué assurant que « la situation est maîtrisée et ne présente aucun caractère alarmant ». Selon la DSP, l'apparition de cas sporadiques de leptospirose se produit chaque année dans certaines localités de la wilaya. À ce jour, une trentaine de cas ont été diagnostiqués par les services de santé.
La leptospirose, zoonose transmise par les rongeurs, n'est pas contagieuse d'une personne à une autre. Les patients ont été pris en charge au CHU Nedir Mohamed et à l'hôpital d'Azazga, et l'évolution clinique est favorable pour l'ensemble des cas recensés. La DSP appelle néanmoins à la vigilance, notamment pour les professionnels exposés au risque, comme les éleveurs, agents d'assainissement et personnes manipulant des milieux souillés. Le respect des mesures de protection individuelle, notamment le port de gants et de bottes, est fortement recommandé. La situation fait l'objet d'une surveillance épidémiologique continue.
Après l'épisode tragique de 2025, qui avait causé la mort de trois personnes, la leptospirose refait surface dans plusieurs communes de la wilaya. Selon des sources médicales, plus de trente cas ont été enregistrés à ce jour, dont quatre restent hospitalisés. Les maires de Bouzeguène et d'Azazga ont alerté la population et rappelé les mesures de prévention.
Les muridés, principaux vecteurs de la maladie, prolifèrent particulièrement dans les milieux humides, les décharges, les étables et les écuries. Adaptés aux changements climatiques, ces rongeurs peuvent être actifs même en hiver. Les agriculteurs et jardiniers sont donc les plus exposés, d'où l'importance d'opérations préventives de dératisation et d'hygiène renforcée.
La leptospirose débute généralement par une fièvre élevée accompagnée de frissons, de maux de tête et de douleurs musculaires et articulaires. Si elle n'est pas prise en charge rapidement, elle peut évoluer vers des atteintes rénales ou hépatiques, voire conduire au décès. Les spécialistes recommandent un nettoyage rigoureux des zones fréquentées, une désinfection régulière des mains et la vigilance vis-à-vis des aliments ou objets souillés par l'urine des rongeurs. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de 1,2 million de cas sévères de leptospirose humaine, dont 70 000 décès, sont enregistrés chaque année dans le monde.

**De notre bureau, Saïd Tissegouine**

### PROJET DE BARRAGE VERT À MÉDÉA

# Mise en terre de 65 500 plants

**Dans le cadre de la réalisation de la 2e phase du projet de Barrage vert, le coup d'envoi de la plantation de 2 000 jeunes pousses a été donné hier par le wali, Djillai Doumi, au niveau du site de Bassour (commune de Ben Chicao), à 15 km au sud du chef-lieu de la wilaya.**



La campagne de boisement a permis de mettre en terre 65 500 jeunes plants à travers les communes de la wilaya, composés de variétés adaptées au climat de la zone, dont des cyprès à feuilles persistantes et des pins d'Alep. Plusieurs communes sont intégrées au programme du projet de Barrage vert, visant à renforcer le couvert végétal de la région.
Cette campagne a mobilisé les moyens humains et matériels de la Conservation des forêts, de la Direction des services agricoles, de la Protection civile, ainsi que la participation des jeunes scouts musulmans, de la Fédération des chasseurs et d'associations œuvrant dans le domaine de l'environnement.
Il convient de rappeler que cette opération de reboisement s'inscrit dans le cadre des directives des plus hautes autorités du pays, visant à relancer le projet du Barrage vert et à étendre sa portée géographique, afin d'atténuer les effets de la désertification et d'accroître le couvert végétal.
Le projet permettra également de protéger les ressources naturelles et les écosystèmes, de préserver la biodiversité, de lutter contre le réchauffement climatique et de redonner vie aux zones endommagées. Stratégique et à forte valeur agricole et écologique, le Barrage vert touche plusieurs communes, notamment les daïras de Berrouaghia, Ain Boucif et Chellalet El Adhaoura, regroupant neuf communes : El Kef Lakhdar, Chlala El Adhaoura, Cheniguel, Ain Ksir, Tafraout, Sidi Damed, Sidi Ziane, Errabia et Ain Boucif. Basé sur une approche économique, le projet couvre une superficie de 84 589 hectares et concerne quelque 38 500 habitants. Parmi ses effets, il permettra la revitalisation des zones concernées et renforcera leur développement grâce aux opérations de construction de routes, de fonçage de puits et de forages au profit des populations riveraines.

**Nabil B.**

### OPÉRATION NATIONALE DE REBOISEMENT

# Plus de 124 000 arbres plantés à Blida

**DANS** le cadre d'une vaste opération environnementale lancée à l'échelle nationale, cinq millions d'arbres seront plantés à travers tout le pays. Cette initiative ambitieuse vise à renforcer le couvert végétal, lutter contre l'érosion des sols, freiner l'avancée de la désertification et améliorer le cadre de vie des citoyens.
La wilaya de Blida a enregistré des résultats significatifs, où plus de 124 000 plants ont été mis en terre à travers 56 sites répartis dans 14 communes, dont Chréa, El-Affroun, Bouarfa, Aïn Romana, Soumaa, Bougara, Hammam Melouane, Bouinan…
Ces plantations, composées d'essences forestières et fruitières adaptées aux spécificités climatiques locales, contribueront à restaurer les écosystèmes fragilisés et à valoriser les espaces naturels et périurbains. Cette opération d'envergure a vu la participation active de l'ensemble des acteurs concernés, à savoir les services des forêts, les autorités locales, les collectivités territoriales, les établissements scolaires et universitaires, les associations environnementales, les entreprises publiques et privées, ainsi que des centaines de bénévoles. Cette mobilisation collective traduit une prise de conscience croissante quant à l'importance de la préservation de l'environnement et du développement durable.
« Pour cette opération d'envergure, notre entreprise (EPIC Mitidja Hadaic Blida) a participé avec 57 000 arbres, tous genres confondus. Nous avons mobilisé plus de 160 agents et plusieurs véhicules de transport », a déclaré le chargé de communication à travers les ondes de la radio locale.
Au-delà de son impact écologique, la campagne de reboisement revêt également une dimension éducative et citoyenne. En impliquant les jeunes générations et la société civile, elle vise à ancrer durablement la culture environnementale et promouvoir des comportements responsables envers la nature.
Les autorités ont souligné que cette opération ne se limite pas à la plantation d'arbres, mais s'inscrit dans une stratégie globale de suivi et d'entretien des sites reboisés afin d'assurer un taux de réussite optimal. Des équipes techniques seront mobilisées pour veiller à l'arrosage, à la protection et au développement des plants.

**T. Bouhamidi**

### RENFORCEMENT DU CORPS ENSEIGNANT

# El Bayadh prépare la rentrée 2026-2027

**LE CENTRE** universitaire «Nour El Bachir» d'El Bayadh a bénéficié, de 25 nouveaux postes pour le recrutement de maîtres assistants section «B». Cette opération s'inscrit dans une démarche visant à renforcer l'encadrement pédagogique et à consolider les ressources humaines par l'intégration de profils qualifiés.
Le professeur Yacine Kettaf, directeur adjoint de l'enseignement post-gradué, de la recherche scientifique et des relations extérieures, a précisé à l'APS que le concours se déroulera sous forme d'un examen oral.
Les postes sont répartis entre plusieurs instituts et facultés : sciences humaines et sociales, sciences juridiques et politiques, sciences économiques et commerciales et sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, sciences et technologies, sciences exactes, ainsi que les départements de langue arabe et de langue anglaise.
Les candidatures doivent être soumises exclusivement via la plateforme numérique du ministère de tutelle, « Progress », conformément aux conditions et délais fixés. Après étude des dossiers, les candidats retenus seront convoqués pour un entretien oral, avant l'annonce des résultats définitifs.
Les lauréats intégreront leurs postes à la rentrée universitaire 2026-2027, a-t-il précisé. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la vision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui vise un ratio d'un professeur universitaire pour 22 étudiants, et dans le cadre des efforts visant à hisser le centre universitaire au rang d'université, a ajouté le professeur Kettaf.
Dans le même contexte, dix maîtres de conférences, section « A », ont récemment été promus au grade de professeur de l'enseignement supérieur, tandis que huit maîtres de conférences, section « B », ont été promus au grade de section « A ».
Le centre universitaire compte plus de 300 enseignants de différents grades et accueille actuellement environ 8 000 étudiants répartis sur plus de 80 spécialités dans sept instituts.
Dans le cadre du programme 2026, deux projets majeurs ont été lancés : la création de 2.000 nouvelles places pédagogiques pour les instituts des sciences et du sport, ainsi que la construction d'une résidence universitaire de 1.000 lits.
S'ajoute à cela un projet de hall technologique comprenant quatre ateliers et 10 laboratoires pratiques, dont la livraison est prévue pour la fin de l'année en cours.

**R. R.**

MALIKA BENDOUDA À CONSTANTINE

# Culture et environnement au cœur de la visite ministérielle

En visite de travail et d'inspection à Constantine, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, samedi, l'ouverture du colloque international intitulé « Les Morisques en Algérie : mémoire et identité partagée », organisé les 14 et 15 février 2026. Placé sous l'égide du département ministériel, ce rendez-vous scientifique et culturel de premier plan est abrité par le Palais de la culture Mohamed Laïd Al-Khalifa.



Ce rendez-vous scientifique et culturel s'inscrit dans une dynamique de valorisation du legs andalou et morisque, considéré comme un pan essentiel de la mémoire nationale et un marqueur fort de l'identité algérienne. Dans son intervention, la ministre a rappelé que cet héritage constitue un chapitre civilisationnel fondamental de l'histoire du pays, réaffirmant l'engagement de son département à accompagner les projets destinés à restaurer le rayonnement patrimonial de la ville.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par une série d'hommages rendus à des figures du monde académique et intellectuel pour leur contribution à la sauvegarde de la mémoire historique,à l'image de la moudjahida et ancienne ministre Z'hor Ounissi, de l'historien tunisien Abdeldjalil Temimi et d'Abdellah Hemadi.

Initiée avec l'appui du Commissariat du Festival international culturel du Malouf, la rencontre ambitionne de revisiter l'histoire des Morisques et leur apport multiforme à la société algérienne, à travers une lecture croisée mêlant histoire, architecture, musique et anthropologie. Durant deux journées, chercheurs et universitaires venus d'Algérie, de Tunisie et de Turquie explorent l'empreinte laissée par ces communautés issues de l'Andalousie, notamment dans les tissus urbains de Constantine, Alger et Tlemcen, mais aussi dans les expressions musicales savantes, au premier rang desquelles le patrimoine musical constantinois, le malouf.

Au-delà des communications académiques, l'événement se veut ouvert sur la ville. Des visites patrimoniales sont programmées au profit de la délégation ministérielle et des invités, notamment vers le Musée public Cirta ainsi que le musée des Arts et expressions traditionnels du Palais Ahmed Bey. Le programme comprend également un concert de malouf au Théâtre régional de Constantine, une projection en avant-première d'un film consacré à Ahmed Bey à la salle Zénith, ainsi que des hommages rendus à plusieurs artistes. À la Maison de la culture, la ministre doit par ailleurs procéder à une série de nominations, officialisant notamment la création du Festival cinématographique international « Panorama du cinéma de Constantine » et du Festival de Aïssaoua, avec l'installation de leurs commissaires respectifs. Des ateliers artistiques (oud, violon, nay et percussions), organisés en marge du colloque, permettront aux étudiants des conservatoires et des facultés d'arts d'échanger directement avec des musiciens confirmés. La ministre a également procédé, en marge du colloque, à la nomination de Hakim Dakkar en qualité de commissaire du Festival Panorama du cinéma, ainsi que d'Ahmed Benkhellaf comme commissaire du Festival Aïssaoua.

Plus tôt dans la matinée, à son arrivée dans la capitale de l'Est, la ministre a donné, aux côtés du wali de la wilaya, Abdelkhalek Siyouda, et en présence de l'ancienne ministre et moudjahida Zohour Ounissi, le coup d'envoi d'une vaste campagne de plantation d'arbres au niveau des espaces jouxtant l'Mohamed Boudiaf International Airport. L'opération prévoit la mise en terre d'environ 40 000 jeunes plants d'essences variées à travers différentes zones forestières et urbaines de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale visant la plantation de cinq millions d'arbres à l'échelle du pays, avec pour objectifs le renforcement du couvert végétal, l'amélioration du cadre environnemental et la consolidation des efforts en faveur du développement durable.

**Amine B.**

COOPÉRATION CULTURELLE

# Alger et Belgrade misent sur l'art et le patrimoine

**LA MINISTRE** de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu, mardi à Alger, une délégation du groupe parlementaire d'amitié Serbie–Algérie, conduite par Goran Rakić, dans le cadre d'une visite de travail consacrée au renforcement des relations bilatérales.

La rencontre, tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, a permis d'examiner plusieurs pistes de coopération culturelle, avec un accent particulier sur l'échange d'expériences dans les domaines du chant, du patrimoine populaire et de l'art lyrique. Les deux parties ont souligné l'importance de ces leviers culturels comme vecteurs de rapprochement entre les peuples et comme socle durable du partenariat algéro-serbe.

Au-delà des discussions institutionnelles, la délégation serbe a effectué une visite guidée du Palais de la Culture, ponctuée par la découverte d'une exposition artistique organisée pour l'occasion. Les membres du groupe parlementaire ont salué la vitalité de la scène culturelle algérienne ainsi que la diversité de ses expressions artistiques.

Cette visite s'inscrit dans une dynamique plus large de diplomatie parlementaire, traduisant une volonté partagée d'insuffler un nouvel élan à la coopération culturelle et d'ouvrir la voie à des projets concrets, à même de consolider les échanges et d'élargir le champ des collaborations futures entre Alger et Belgrade.

**R. C.**



LIGUE DES CHAMPIONS CAF / MAMELODI SUNDOWNS 2 - 0 MC ALGER

# Le MC Alger s'incline à Pretoria (2-0) et quitte la compétition»

Le MC Alger a laissé filer une qualification qui semblait à portée de main. En déplacement en Afrique du Sud, le Doyen n'avait besoin que d'un point pour valider son billet en quarts de finale de la Ligue des champions CAF 2025/2026, mais s'est finalement incliné face à Mamelodi Sundowns (2-0), synonyme d'élimination. Les Sud-Africains ont démarré la rencontre avec une intensité étouffante, privant le MCA de ballon.




Dès la 6ème minute, la pression a payé : sur une incursion rapide, Arthur Sales déclenche une frappe puissante que le gardien algérien Guendouz ne peut que repousser. L'attaquant sud-africain en embuscade, suit parfaitement et pousse le ballon au fond des filets. Avant le coup d'envoi, le MCA occupait la 2ème place du Groupe C avec 7 points, tandis que les Sundowns étaient 3èmes avec 6 points. Avec ce score provisoire, le MCA est virtuellement éliminé de la compétition au profit de son adversaire du jour. Le match décisif du Groupe C entre les Mamelodi Sundowns et le MC Alger a tenu toutes ses promesses durant les 45 premières minutes. Touchés mais pas coulés, les joueurs de mokwena ont tenté de réagir immédiatement. Le «Doyen» a montré de belles séquences de jeu, notamment grâce à la percussion d'Oussama Benhaoua sur l'aile. À la 15ème minute, ce dernier a décoché un tir foudroyant des 20 mètres, obligeant Ronwen Williams à réaliser une parade horizontale exceptionnelle pour préserver l'avantage des siens. les Sundowns ont ensuite repris la maîtrise du milieu de terrain. Le duo Mokoena-Allende a dicté le tempo, faisant courir le bloc algérien. Le MCA a souffert physiquement face à la circulation de balle rapide des locaux, restant principalement dangereux sur quelques phases de transition mal exploitées par Zakaria Naidji. Le score aurait pu s'alourdir dans les derniers instants. À la 45ème minute, sur un coup franc direct magistralement tiré par Teboho Mokoena, le ballon a heurté la barre transversale d'un Guendouz qui était totalement battu. À l'heure de jeu (60e), les espoirs de remontée ont été définitivement douchés. Sur un contre rapide, l'attaquant sud-africain a doublé la mise, scellant le sort de la rencontre. À 2-0, la mission est devenue impossible pour un MCA qui a semblé accuser le coup physiquement sous la chaleur de Pretoria. L'élimination laisse un goût amer aux supporters. Longtemps en position de force dans ce groupe relevé, le Mouloudia a payé cash son manque d'efficacité lors de ses deux derniers déplacements. Désormais, le club doit basculer mentalement pour défendre son titre en Ligue 1 Mobilis, où il reste leader. Le focus revient donc sur le plan national pour tenter de décrocher un nouveau trophée et revenir plus fort sur la scène continentale l'an prochain.

# CAF : Samuel Eto'o et l'Algérie vent debout contre l'arbitrage de la CAN 2025

**LA RÉUNION** du Comité exécutif de la FIFAcaf marocaine, présidée par Patrice Motsepe à Dar es Salaam (Tanzanie), a été marquée par les absences de plusieurs de ses membres, dont le Marocain Fouzi Lekjaa, l'Egyptien Hani Abou Reda, qui n'ont même pas daigné participer par visio conférence, à l'image de l'Algérien Walid Sadi ou le Mauritanien Ahmed Yahia. Parmi les présents, il y a lieu de citer le Camerounais Samuel Eto'o qui a brancardé l'administration du Caire et son responsable Veron Mosengo-Omba (absent pour des raisons familiales), mais dont le départ semble scellé. (Plusieurs noms ont circulé à Dar Es Salaam). Lors de la réunion du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), Samuel Eto'o, le président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), et son homologue algérien Walid Sadi ont réglé leurs comptes avec l'arbitrage de la CAN 2025. Vendredi, la réunion du comité exécutif de la CAF à Dar es Salaam, en Tanzanie, s'est transformée en procès contre Olivier Safari Kabene, le président de la commission des arbitres. Plusieurs présidents de fédérations en ont profité pour dire leurs quatre vérités par rapport à l'arbitrage controversé de la CAN 2025.

Walid Sadi, le président de la fédération algérienne (FAF), a dénoncé des erreurs et des sanctions disciplinaires jugées partiales. Il a également dénoncé un processus de désignation du corps peu orthodoxe, y compris la validation des officiers via WhatsApp, informe La Gazette du Fennec. Le tout, non sans demander la dissolution de la commission avec mise en place d'un nouvel organe. Même son de cloche chez Samuel Eto'o. Suspendu pour quatre matchs pour avoir perdu son sang-froid en marge de Cameroun-Maroc (0-2) en quarts de finale, l'ancien attaquant n'a pas manqué non plus de déplorer une forme d'injustice. Le Sénégalais Augustin Senghor, l'Ivoirien Idriss Diallo ou encore l'Egyptien Hani Abou Reda ont exigé, eux, le renvoi ou la démission purs et simples de Safari Kabene. Selon winwin, le Congolais a été critiqué concernant la désignation du même arbitre du match d'ouverture pour la finale et tancé pour non-respect du devoir de réserve via l'interview accordée à Canal+. Il a copieusement été pris à partie et interrompu à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il se taise. Des séquences révélatrices du climat électrique prévalant dans le sérail.

## VERS UNE CAN À 28 ÉQUIPES

Actuellement disputée par 24 sélections, depuis l'édition 2019 disputée en Egypte, la compétition pourrait à l'avenir accueillir jusqu'à 28 équipes.

« Nous voulons étendre la CAN à 28 pays et qu'elle se déroule une fois tous les quatre ans », a ainsi clamé le Sud-Africain, lors de la conférence de presse, tenue à l'issue des travaux de la réunion du COMEX de la CAF à Dar Es-Salaam. Selon Motsepe, l'objectif principal de cette réforme serait de « renforcer la compétitivité du tournoi tout en offrant davantage d'opportunités aux nations émergentes du continent de participer à la plus prestigieuse compétition africaine. » Le dirigeant sud-africain a expliqué que cette évolution s'inscrit dans une stratégie globale visant à accélérer le développement du football africain, notamment à travers une meilleure représentativité des différentes zones du continent et une exposition accrue des talents. Si l'extension à 28 équipes venait à être validée, la CAN entrerait dans une nouvelle phase de son histoire, après être déjà passée de 16 à 24 nations en 2019.

## LA CAN-2026 FÉMININE MAINTENUE AU MAROC, MAIS ...

Depuis la fin de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN) – Maroc 2025, plusieurs rumeurs ont couru faisant état d'un possible changement de pays hôte pour la CAN féminine 2026, prévue du 17 mars au 5 avril prochains, au Maroc. Le suspense a pris plus d'ampleur lorsque la ministre déléguée du Sport, des Arts et de la Culture d'Afrique du Sud, Mme Peace Mabe, avait annoncé la disponibilité de son pays d'accueillir cet événement même si le ministre lui-même, Gayton McKenzie, a, depuis, nuancé la déclaration de son subalterne, affirmant qu'aucune décision officielle n'a été prise à ce propos et que le Maroc restait le pays hôte de cette décision. «A l'heure où l'on parle, il y a toujours un engagement avec le Maroc parce que d'autres pays intéressés voulaient changer de dates. Et, nous, nous ne voulons pas les changer parce qu'il y a également les éliminatoires de la Coupe du monde féminine», a révélé Motsepe. Ce dernier avait au préalable expliqué : «Le Maroc est venu nous aider, mais il y avait beaucoup de concurrence, car plusieurs pays voulaient accueillir cet événement. Sauf que faute de temps, notre marge de manœuvre était limitée.» la CAN-2026 féminine demeure inchangée, même si la décision officielle et définitive n'est pas encore prononcée de la part de la CAF et du pays hôte. Toutefois, Motsepe ne donnera pas les raisons de cet ''éventuel désistement'' du Maroc, préférant calmer le jeu et ne pas accabler le pays devant abriter ce tournoi en mars et avril prochains. Bien au contraire, en déclarant que le Maroc «est venu nous aider», cela écarte tout risque de sanction envers ce pays en cas de désistement final.

LIGUE 1 MOBILIS (19E JOURNÉE)

# Le CSC conforte sa place de dauphin, L'ASO gagne à l'arraché

Le CS Constantine, vainqueur à domicile face à l'ES Sétif (2-0), a conforté sa place de dauphin, en revenant provisoirement à quatre points du leader, le MC Alger, alors que l'ASO Chlef a réalisé une excellente opération dans la course au maintien, en s'imposant en déplacement faceau MC El-Bayadh (1-0), en ouverture de la 19e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi, devant se poursuivre samedi.



Le derby de l'Est a souri logiquement aux Constantinois, plus entreprenants et volontaires. Le CSC est parvenu à faire la passe de trois, grâce à un doublé de Nassim L'ghoul, entrée en cours de jeu en seconde de période. Le N.26 du CSC a délivré les siens, en ouvrant d'abord le score à la 70e minute, avant de faire le break sept minutes plus tard (77e). Le CS Constantine est en pleine forme en ce moment, enchainant une troisième victoire d'affilée en championnat face à l'ES Sétif.Les verts et noir ne sont plus qu'à quatre points du Mouloudia d'Alger mais le leader du championnat compte tout de même quatre matchs de retard sur le CS Constantine, cependant les Sanafirs sont entrain de solidement s'installer à la deuxième place du classement.Après avoir réalisé un très bon mercato, le club de la ville des ponts enchaine les résultats positifs avec un cinq victoires, un nul et une seule défaite en 2026, face au MCA. Une victoire précieuse qui permet à la formation constantinoise, dirigée par le technicien tunisien, Lassaâd Dridi, de réduire l'écart sur leleader, le MCA, ce dernier compte quatre matchs en moins. En revanche, l'Entente, qui enchaîne un troisième match sans victoire, se met en difficulté, se retrouvant désormais à trois points seulement de la zone de relégation. Les Sétifiens (13e, 20 pts), devront impérativement se relever pour éviter de se retrouver dans le rouge, à commencer par le prochain match à domicile face au MB Rouissat, prévu le vendredi 20 février à 22h00. En bas du tableau, l'ASO Chlef a renoué avec la victoire, après une défaite et un nul, en allant s'imposer chez la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-0).

Alors que les deux équipes s'apprêtaient à se quitter sur un nul vierge, le milieu offensif Brahim Farhi, a surgi dans le temps additionnel pour offrir un succès ô combien précieux à son équipe (90e+2). A l'issue de cette victoire, l'ASO Chlef se hisse à la 12e position avec 21 points, alors que le MCEB, qui concède son premier revers après quatre matchs, reste scotché à la 16e et dernière place avec 11 unités. Cette 19e journée se poursuivra samedi avec deux matchs au menu : Paradou AC - ES Ben Aknoun (15h00) et MB Rouissat - ES Mostaganem (15h00). Quatre rencontres sont reportées à une date ultérieure : JS Saoura-CR Belouizdad, USM Khenchela-USM Alger, JS Kabylie-MC Oran et MC Alger-Olympique Akbou, en raison de l'engagement du MCA, de la JSK, de l'USMA et du CRB, à la 6e et dernière journée de la phase de groupes des compétitions africaines interclubs.

## LA SÉLECTION DE LA RASD ET LES ANCIENS INTERNATIONAUX ALGÉRIENS SE NEUTRALISENT (0-0)

**LE MATCH** de gala ayant opposé, vendredi après-midi au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), la sélection sahraouie (RASD) à celle des anciens internationaux algériens s'est achevé sur un nul vierge (0-0), dans une ambiance empreinte de solidarité et de forte mobilisation populaire. Cette rencontre revêt une portée symbolique particulière puisqu'il s'agit du premier match de la sélection du Sahara Occidental, disputé seulement deux jours après l'annonce officielle de la création de la Fédération sahraouie de football (FSF), mercredi à Alger. L'événement s'inscrit également dans le cadre des activités marquant le 50e anniversaire de la proclamation de l'État sahraoui, célébré le 27 février. Le match s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités politiques et sportives, dont l'ambassadeur sahraoui en Algérie, des responsables du sport sahraoui et le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui. Une photo de famille a été prise avant le coup d'envoi, symbolisant l'unité et le soutien à la cause sahraouie. Malgré le froid et les conditions climatiques difficiles, un public nombreux a répondu présent dans les tribunes pour exprimer son appui. L'ancien attaquant de la JS Kabylie Hamid Berguiga a manqué un penalty en seconde période, dans un match disputé en deux fois 35 minutes. De son côté, la sélection sahraouie, dirigée par Mohamed Kentoui, a montré une organisation encourageante pour une première sortie officielle, tenant tête à des joueurs expérimentés du football algérien. Il convient de rappeler que la sélection sahraouie avait déjà disputé un match amical en mai 2023 face au MC Alger, soldé par une défaite (6-1), déjà au stade Nelson-Mandela de Baraki.

LIGUE 2 AMATEUR (19e JOURNÉE)

# le CA Batna nouveau leader à l'Est, la JS El Biar solide leader à l'Ouest

**LE CA BATNA,** vainqueur (2-0) devant le MO Constantine, a pris pour la première fois de la saison, les commandes du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, tandis que la JS El Biar, qui a battu le WA Mostaganem (3-2) dans les ultimes minutes, a confirmé son statut de leader incontesté du groupe Centre-Ouest, à l'issue des rencontres de la 19e journée disputées vendredi.

### GROUPE CENTRE-EST : LE CA BATNA NOUVEAU LEADER, L'US BISKRA CHUTE À BEJAÏA

Dans le choc au sommet, le CA Batna n'a pas tremblé à domicile en s'imposant face à la MO Constantine (2-0), profitant ainsi du faux pas de l'US Biskra, battue en déplacement par la MO Bejaia (2-1). Grâce à ce succès, les Batnéens portent leur capital à 40 points et ravissent la première place aux Biskris (39 pts), désormais relégués au deuxième rang après ce second revers de suite. Le MOB, en regain de forme, grimpe pour sa part à la cinquième position (35 pts), à égalité avec l'US Chaouia. La JSD Jijel, de son côté, a confirmé sa solidité à domicile en disposant de l'IB Khemis El Khechna (1-0), consolidant ainsi sa troisième place avec 36 points et restant en embuscade pour le tournoi d'accession. En revanche, l'US Chaouia a été accrochée en déplacement par la JS Bordj Menaiel (0-0), un résultat qui freine ses ambitions dans la course au podium. Dans le bas du classement, le NRB Beni Oulbane a réalisé une bonne opération en dominant la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laid (2-0), prenant ainsi ses distances avec la zone de relégation. De son côté, le NRB Teleghma a battu le CR Beni Thour (3-1), se hissant à la sixième place (31 pts).Le dernier match de cette journée opposant l'AS Khroub à l'USM Annaba est programmé samedi (14h00) et pourrait redistribuer certaines cartes, notamment dans la lutte pour le maintien.

### GROUPE CENTRE-OUEST : LA JS EL BIAR POURSUIT SON CAVALIER SEUL

Dans le groupe Centre-Ouest, la JS El Biar a conforté sa première place en s'imposant au terme d'un match prolifique face au WA Mostaganem (3-2). Avec 47 points, le leader auteur de six succès de rang dont quatre en déplacement, est bien parti pour réussir son rêve, rejoindre la Ligue 1 professionnelle. Son dauphin, l'USM El Harrach, est allé s'imposer avec autorité chez le CRB Adrar (4-0), maintenant l'écart à six longueurs (41 pts). Le CR Témouchent continue également son parcours positif en battant sur le fil le MC Saida (1-0), consolidant sa troisième place (34 pts), tout comme le RC Kouba, qui a assuré l'essentiel en déplacement face à l'US Bechar Djedid (1-0), restant au contact du podium. Dans le derby algérois, le NA Hussein Dey et la JS Texraine se sont neutralisés (1-1), un résultat qui n'arrange aucune des deux formations, notamment la JS Texraine, toujours relégable. Enfin, le RC Arbaa a dominé la JSM Tiaret (2-1), quittant provisoirement la zone rouge, tandis que le WA Tlemcen et le GC Mascara se sont séparés sur un score de parité (1-1) qui n'arrange guère les affaires des visiteurs dans sa lutte pour le maintien. L'ASM Oran a renoué avec la victoire en allant s'imposer sur la pelouse de l'ESM Kolea (2-0), se rapprochant du top 4. A l'issue de cette 19e journée, la lutte pour l'accession comme celle pour le maintien reste plus que jamais ouverte dans les deux groupes, annonçant la fin de saison disputée.

CRB Adrar - USM El Harrach 0-4
US Bechar Djedid - RC Kouba 0-1
NA Hussein-Dey - JS Texraïne 1-1
ESM Koléa - ASM Oran 0-2
JS El-Biar - WA Mostaganem 3-2
CR Témouchent - MC Saida 1-0
RC Arbâa - JSM Tiaret 2-1
WA Tlemcen - GC Mascara 1-1

| Classement : | Pts | J |
|---|---|---|
| 1). JS El Biar | 47 | 19 |
| 2). USM El Harrach | 41 | 19 |
| 3). CR Témouchent | 34 | 19 |
| 4). RC Kouba | 33 | 19 |
| 5). ASM Oran | 31 | 19 |
| 6). ESM Koléa | 30 | 19 |
| 7). NA Hussein Dey | 28 | 19 |
| 8). WA Tlemcen | 26 | 19 |
| 9). JSM Tiaret | 25 | 19 |
| 10). WA Mostaganem | 24 | 19 |
| 11). MC Saïda | 22 | 19 |
| 12). CRB Adrar | 19 | 19 |
| 13). RC Arbâa | 18 | 19 |
| 14). GC Mascara | 16 | 19 |
| 15). JS Texraine | 13 | 19 |
| 16). US Bechar Djedid | 8 | 19. |

CA Batna - MO Constantine 2-0
JS Bordj Menaiel - US Chaouia 0-0
NC Magra - MSP Batna 0-0
NRB Beni Oulbane - HB Chelghoum Laid 2-0
JSD Jijel - IB Khemis El Khechna 1-0
MO Bejaia - US Biskra 2-1
NRB Teleghma - CR Beni Tour 3-1
Samedi (14h00) :
AS Khroub - USM Annaba

| **Classement :** | **Pts** | **J** |
|---|---|---|
| 1). CA Batna | 40 | 19 |
| 2). US Biskra | 39 | 19 |
| 3). JSD Jijel | 36 | 19 |
| 4). US Chaouia | 35 | 19 |
| —). MO Bejaia | 35 | 19 |
| 6). NRB Teleghma | 31 | 19 |
| 7). USM Annaba | 28 | 18 |
| 8). NC Magra | 26 | 19 |
| 9). CR Beni Thour | 25 | 19 |
| 10). MO Constantine | 23 | 19 |
| 11). NRBB Ouelbane | 21 | 19 |
| 12). JSB Menaiel | 20 | 19 |
| 13). AS Khroub | 18 | 18 |
| 14). MSP Batna | 14 | 19 |
| 15). IBK El Khechna | 13 | 19 |
| 16). HBC Laid | 3 | 19 |

**NB :** ce classement prend en compte la défalcation de deux points au HBChelghoum Laid, après les décisions disciplinaires de la LNFA.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMET DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -**AADL** -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
**cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.**
**N° Identification fiscale : 000016001405697**
**PROGRAMME DES 185.000/200.000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
## N°024/DRAO/AADL/2026

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 40, 43 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST« **DRAO – AADL** » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **LA RÉALISATION DE 1170 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A LA VILLE NOUVELLE DE BOUINAN, COMMUNE DE BOUINAN, WILAYA DE BLIDA. « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »**, Conformément aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.
L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :
En application du décret exécutif N° 93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N° 05-114 du 07/04/2005.
En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en **groupement** momentané d'entreprises **solidaires**, satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

***CONDITIONS D'ELIGIBILITE :***

**I) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

**a) -Capacités professionnelles :**

**b) - Capacités professionnelles :**

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VI (Six) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale** et Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire **en cours de validité.**

**c) Capacités financières**
Ayant un chiffre d'affaires **cumulé** des trois meilleurs bilans des cinq dernières années visées par les services des impôts (2020,2021, 2022, 2023 et 2024) égale ou supérieur à
**800 000 000,00** DA. **DA** justifiés par les bilans fiscaux et sec annexes indiquant les différents résultats financiers, visés par les services des impôts.

d) **Capacités techniques :** ayant les moyens humains et matériels suivant :

**1/-Moyens humains :** le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :
- **Un (01)** Architecte ou ingénieur ou masters dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à **Trois (03) ans.**
- **Un (01)** Technicien supérieur ou plus en bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à **Trois (03) ans**
- **Un (01)** Techniciens supérieurs ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique, ayant une expérience supérieure ou égale à **Trois (03) ans,**

Justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : L'Attestation d'affiliation CNAS en cours de validité, CASNOS, diplômes, et le cas échéant fiches carrières pour justifier l'expérience.

**2/-Moyens matériels** :
Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :
- Trois (03) camions de 15 t ou plus
- Deux (02) Centrales à Béton de 2*30 m3/h ou 60 m3/h ou plus .
- Deux (02) Grues fixes .
- Deux (02) pelles mécaniques.

**NB :** La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres) pour le matériel non roulant ,et/ou contrat leasing avec une banque.

**3/-Références professionnelles :** le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :
- Un projet de 800 logements ou plus en TCE en un seul tenant.

-Ou un cumul de projets de logements de 1000 logements ou plus en TCE en prenant en considération les projets de 200 logements ou plus.
- Ou Un (01) projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie D ou plus.
- Ou Deux (02) projets d'équipement en totalité (TCE) de catégorie C ou plus

**Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivrée par des maîtres d'ouvrages publics des projets réceptionnés durant les 10 dernières années (2016 à 2025).**
Ces attestations doit contenir les informations suivantes ou accompagné
des documents ci-après :
-L'intitulé du projet
-Le montant du projet
-Délai de réalisation
-Date du procès-verbal provisoire ou définitif.

**II-CAS GROUPEMENT MONMENTANE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES**
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'entreprise, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, a l'exception du certificat du qualification et classification professionnel (Chaque membre doit présenter un certificat du qualification et classification professionnel en cours de validité)
Le groupement doit être impérativement solidaire.
**Capacités professionnelles :**
Le chef de file du groupement Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VI (Six) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale** et Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire **en cours de validité.**
**Les membres du groupement doivent être qualifies** à la catégorie **V (Quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale** et Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire **en cours de validité.**

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne peut être complété.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

**-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.**

**Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'A.A. D.L**
**Agence Régionale d'Alger Ouest**
**Sise à Cité des 540 Logements BRAKNI – Bt « D » - Wilaya de Blida**
Contre le paiement **de Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction régionale d'Alger Ouest**, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises solidaire, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :
- **Dossier de candidature**
- **Offre Technique**
- **Offre Financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – **appel d'offres N°**.....
L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.
Aucune modification, rature, surcharge ou suppression sur le présent cahier des charges n'est admise.
L'ensemble des pièces, devra être coté, paraphé, daté et signé par la personne physique ou morale habilitée à cet effet.
Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

**L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :**

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Les statuts pour les sociétés
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :
**a)- Capacités professionnelles** :
Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité
Une copie du registre de commerce
**b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :**
Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) (visé par les services des impôts).
Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).
**c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :**
Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS,
CASNOS, CACOBATH et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
Liste des moyens humains (affiliation CNAS et Diplômes, et le cas échéant fiches carrières),
La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque).
Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

**NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.**
**B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :**
1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y affèrent à savoir :
Les moyens humains à mobiliser pour le projet
Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
Méthodologie d'exécution des travaux
Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
Le Délai d'exécution
3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC
5/- Lettre d'engagement 3x8.
6/-lettre d'engagement de délai
7/-Le planning de la réalisation des ouvrages.
**C. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :**
1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie logement R+9 ,R+15.
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie conciergerie R+15
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

Il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours,** il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, dans la presse écrite et la presse électronique agrée et le portail électronique des marchés publics.
Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **Quinzième (15ème)** jour **au plus tard à 12h00**. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
**Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL**
**sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida**

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13h00) heurs.
L'offre demeure valide pendant une période de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

**Le Jeune Indépendant du 15/02/2026 / ANEP 2616004702**

---

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -**AADL** -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
**cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.**
**N° Identification fiscale : 000016001405697**
**PROGRAMME DES 185.000/200.000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
## N°027/DRAO/AADL/2026

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 39,40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST« **DRAO – AADL** » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **LA RÉALISATION DE 450 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A LA NOUVELLE VILLE DE BOUINAN, COMMUNE DE BOUINAN, WILAYA DE BLIDA « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »,** Conformément aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.
L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :
En application du décret exécutif N° 93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N° 05-114 du 07/04/2005.
En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en **groupement** momentané d'entreprises **solidaires**, satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

***CONDITIONS D'ELIGIBILITE :***

**I) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

**a) -Capacités professionnelles :**

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **IV (Quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.

**b) Capacités financières**

Ayant un chiffre d'affaires Cumulé des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) égale ou supérieur à **500 000 000,00 DA** justifiés par les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers, visés par les services des impôts.

**c)Capacités techniques :** ayant les moyens humains et matériels suivant :

**1/-Moyens humains :** le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Un (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.

, justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : affiliation CNAS CASNOS (en cours de validité), diplômes, et le cas échéant fiches carrières.
**2/-Moyens matériels** :

Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Deux (02) camions de 15 t ou plus
- Une (01) centrale à béton de 30 m3/h ou plus.
- Deux (02) grues fixes
- Deux (02) pelles mécaniques

**NB :** La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque).

**3/-Références professionnelles :** le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :

- Un projet de réalisation de 400 logements ou plus en TCE en un seul tenant
- Ou Un cumul de projets de logements de 600 logements ou plus en TCE en prenant en considération les projets de 120 logts ou plus.
- Ou Deux (02) projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus

**Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivré par des maître d'ouvrages publics, des projet réceptionnés les 10 dernières années (2016 à 2025).**
**Ces attestations doivent contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :**
- **L'intitulé du projet**
- **Le montant du projet**
- **Délai de réalisation**

**Date du procès-verbal provisoire ou définitive**

**II-CAS GROUPEMENT MONMENTANE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES**
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'entreprise, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, a l'exception du certificat du qualification et classification professionnel (Chaque membre doit présenter un certificat du qualification et classification professionnel en cours de validité)
Le groupement doit être impérativement solidaire.
**Capacités professionnelles :**
**LE CHEF DE FILE DU GROUPEMENT** Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **IV (Quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.

**LES MEMBRES DU GROUPEMENT doivent être qualifies en bâtiment comme activité principale et classe a la catégorie III (Trois) ou plus et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.**

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne peut être complété.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

**-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.**

**Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'A.A. D.L**
**Agence Régionale d'Alger Ouest**
**Sise à Cité des 540 Logements BRAKNI – Bt « D » - Wilaya de Blida**
Contre le paiement **de Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction régionale d'Alger Ouest**, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises solidaire, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :
- **Dossier de candidature**
- **Offre Technique**
- **Offre Financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – **appel d'offres N°**.....
L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.
Aucune modification, rature, surcharge ou suppression sur le présent cahier des charges n'est admise.
L'ensemble des pièces, devra être coté, paraphé, daté et signé par la personne physique ou morale habilitée à cet effet.
Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

**L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :**

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Les statuts pour les sociétés
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :
**a)- Capacités professionnelles** :
Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité
Une copie du registre de commerce
**b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :**
Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) (visé par les services des impôts).
Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).
**c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :**
Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS,
CASNOS, CACOBATH et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
Liste des moyens humains (affiliation CNAS et Diplômes, et le cas échéant fiches carrières),
La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque).
Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

**NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.**
**B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :**
1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y affèrent à savoir :
Les moyens humains à mobiliser pour le projet
Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
Méthodologie d'exécution des travaux
Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
Le Délai d'exécution
3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC
5/- Lettre d'engagement 3x8.
6/-lettre d'engagement de délai
7/-Le planning de la réalisation des ouvrages.
**C. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :**

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie logement R+5, R+9
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie conciergerie R+9
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

Il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours,** il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, dans la presse écrite et la presse électronique agrée et le portail électronique des marchés publics.
Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **Quinzième (15ème)** jour **au plus tard à 12h00**. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
**Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL**
**sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida**

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13h00) heurs.
L'offre demeure valide pendant une période de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

**Le Jeune Indépendant du 15/02/2026 / ANEP 2616004989**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA DE MEDEA**
**DAIRA DE TABLAT**
**COMMUNE DE MEZGHENNA**
**MF : *098426115021728***

## Avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales : N° 03 /2026

Un avis d'appel d'offre National ouvert **avec exigence de capacités minimales** est lancé pour:
Réalisation d'une contine scolaire 100 repas a ECOLE DJAADI MHAMMED
Les entreprises qualifiées et intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de la commune à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les journaux quotidiens nationales et les journaux électroniques et BOMOP , contre paiement des frais de documents de Trois mille (3000,00) dinars.
Les offres doivent être accompagnées par des pièces suivantes :

1. **Dossier de candidature, comprenant :** L'enveloppe de dossier de candidature contiendra
   - ✓ Déclaration de candidature remplie, paraphée- signée et cachetée et datée
   - ✓ Déclaration de probité remplie, paraphée, signée et cachetée et datée
   - ✓ Statut de l'entreprise
   - ✓ Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
   - ✓ **Capacites professionneles** : certficat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine activité principale bâtiment catégorie quatre (04) et plus en cours de validite
   - ✓ **Capacitesles technique :** les références professionnelle justifié au moins en deux(02) attestations de bon d'exécution des projets similaires même nature des travaux délivrées par l'entreprise publics confirmé la bon d'exécution pour les cinq années dernier.
   - ✓ Moyens humains et materiels
   - ✓ **Capacitesles financières** : le moyen des chiffres d'affaires du dernière des trois années (2022-2023-2024) d'un montant égale ou supérieur à 9 000 000.00 DA en plus (Neuf millions dinars).
2. **Offre technique :** L'enveloppe d'offre technique contiendra
   - ✓ Déclaration à souscrire remplie, paraphée signée, cachetée et datée.
   - ✓ Instructions aux soumissionnaires signées, cachetée et datée et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
   - ✓ Mémoire technique justificatif remplie, paraphée, signée avec cachet et date
   - ✓ Cahier des charges dûment renseignés, paraphés et signés et datés et revêtu de la mention «lu et accepté».
   - ✓ Le planning de réalisation et le délai d'exécution, signée avec cachet et date
3. **l'offre Financière :** L'enveloppe financière contiendra
   - ✓ La lettre de soumission remplie, paraphée signée avec cachet et date
   - ✓ Le bordereau des prix unitaires remplie, signée avec cachet et date
   - ✓ Le devis quantitatif et estimatif remplie, signée avec cachet et date

***NB :***
- ❖ Renvoyiez aux dispositions y afférentes du cahier des charges pour la liste détaillée.

Le dossier de candidature, est inséré dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03 – 2026
Réalisation d'une contine scolaire 100 repas a ECOLE DJAADI MHAMMED
Les offres doivent être adressées à Mr le président d'APC de Mezrenna, Wilaya de Médéa
La durée de préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre
Le jour de dépôt des offres est correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, l'heure limite de dépôt des offres à : **10h.00mn**
Si, le jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant
Les offres resteront valides pendant une période de **cent cinq (105) jours** à compter du premier jour des préparations des offres .

**Le Jeune Indépendant du 15/02/2026 / ANEP 2616004980**

---

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE MOSTAGANEM**
**DAIRA DE AIN-TEDELES**
**COMMUNE DE SIDI BELATTAR**
*.*.*.*.*.*.*

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article **65** du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
Le Président de l'Assemblée Populaire Communal de Sidi Belattar, informe dans le cadre
D'un Avis appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale lancée le **28/12/2025** relative Aux les opérations suivantes :

Réalisation Réseaux d'AEP au Douar Kedadra 2

***- Publié dans les quotidiens nationaux « المجتمع» en langue nationale 13/01/2026 le et «Le Jeune Indépendant » en langue française le 13/01/2026 qu'après étude et examen des offres technique et financières par la commission d'évaluation des offre Réunie en date du 29/01/2026, l'opération est attribuée provisoirement à l'entreprise citée dans le tableau ci-dessous :***
***- La procédure d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans les cahiers des charges a donné les résultats suivants :***

| N | Intitulée de L'opération | Dénomination et adresse de l'entreprise titulaire | Note attribue | Montant de l'offre en TTC(DA) | Délai de réalisation | OBS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 01 | Réalisation Réseaux d'AEP au Douar Kedadra 2 | ETPGH BOUKSARA LAID -MESRA- | 72.20 POINT | 21 593 383.00 DA | 26 JOURS | Meilleure offre en termes d'avantages économiques |

Le soumissionnaire intéressé de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières, sont invités de se rapprocher au siège de l'APC au plus tard **03 jours** à compter de la date d'affichage du présent avis.
Tous soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux conformément a l'article 82 du décret sus cité .
***Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.***

**Le Jeune Indépendant du 15/02/2026 / ANEP 2631002243**

---

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE**
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'EL BAYADH**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°6

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'El-Bayadh lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'entretien des routes nationales - 2026.

**CONSISTANCE DES PRESTATIONS, ETUDES ET TRAVAUX:**

- **Entretien de Trois (03) ouvrages d'art sur:**
  - ✓ **LOT N° 2 :** Entretien deux ouvrages d'art sur RN 107 au pk 372+500 et au pk 377+200,
  - ✓ **LOT N° 3 :** Entretien d'un ouvrage d'art sur RN 47 au pk 151+000.
- **LOT 04 : Travaux de rectification d'un virage dangereux Sur RN 6B Au Pk 35+000.**
- **LOT 05 : Travaux de rectification d'un virage dangereux Sur RN 6B Au Pk 94+000.**

**CONDITIONS D'ELIGIBILITE :**

L'Appel à la concurrence s'adresse aux Soumissionnaires:

❶ **Entretien de Trois (03) ouvrages d'art Sur RN 47 & RN 107 (LOTS N°02 et 03):**

- ✓ D'un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics catégorie **Quatre (IV) ou plus** (en cours de validité) pour chaque lot.
- ✓ Au moins une attestation de bonne exécution portant : Travaux (Entretien, confortement, protection) D'un ouvrage d'art (justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par les services contractants publics .
- ✓ Chiffre d'affaires ≥ **10 000 000,00** DA pour **LOT N° 02** justifies par la moyenne des Bilans financiers des **trois dernières années.**
- ✓ Chiffre d'affaires ≥ **15 000 000,00** DA pour **LOT N° 03** justifies par la moyenne des Bilans financiers des trois dernières années..

❷ **LOT 04 : Travaux de rectification d'un virage dangereux Sur RN 6B Au Pk 35+000.**

- **Entreprises titulaires d'un certificat de qualification Quatre (04) ou plus, activité principale (Travaux Publics)** en cours de validité.
- **Justifié par au moins d'une attestation de bonne exécution portant réalisation de route.**
- **Capacité financière de 03 dernière années ≥ 10 000 000,00 DA.**

❸ **LOT 05 : Travaux de rectification d'un virage dangereux Sur RN 6B Au Pk 94+000.**

- **Entreprises titulaires d'un certificat de qualification Quatre (04) ou plus, activité principale (Travaux Publics)** en cours de validité.
- **Justifié par au moins d'une attestation de bonne exécution portant réalisation de route.**
- **Capacité financière de 03 dernière années ≥ 20 000 000,00 DA.**

**N.B :**
✓ Le soumissionnaire pouvait soumissionner tous les lots, **mais il lui sera attribué qu'un seul lot ;**
Les Soumissionnaires intéressant de cette avis d'appel d'offre peuvent être retirés le cahier des charges auprès de la DTP de la Wilaya d'El-Bayadh - Service de l'Administration et des moyens – Bureau du contentieux) sis à RAS EL.AIN EL.BAYADH TEL 049.61.20.53 FAX 049.61.23.49
NIS : 32010510051. NIF : 408015000032090

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenus une note technique supérieure ou égale à Soixante Dix (70) point seront admis à l'évaluation financière.**

Le soumissionnaire devra cacheter les enveloppes intérieures porteront les nom et adresse du soumissionnaire ainsi que la nature de l'offre (Candidature, technique ou financière), ces enveloppes sont mises dans un enveloppe anonyme, comportant la mention Suivante : Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

**CONTENU DU DOSSIER D'APPEL À LA CONCURRENCE**

Conformément aux dispositions de l'Article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 DHOU EL HIDJA 1436 correspondants Au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Chacune des offres doivent Comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

***6.1) Pli contenant le Dossier de Candidature : est composé des pièces suivantes :***

| N° des pièces | Désignation des pièces |
|---|---|
| 01 | La déclaration de candidature dûment remplie et signée. |
| 02 | La déclaration de probité. |
| 03 | Les statuts pour les sociétés |
| 04 | Certificat de qualification Quatre (04) OU plus, activité principale Travaux Publics en cours de validité pour tous les Lots (LOTS N° 2, 3, 4 et 5). |
| 05 | Registre du commerce électronique. |
| 06 | Attestations fiscales et parafiscales. |
| 07 | La liste des moyens humains dûment justifiés par la Déclaration annuelle des salaries ou CASNOS pour le gérant de l'année en cours. |
| 08 | La liste de matériel dûment justifiés par un PV de l'huissier de l'année courante ou facture d'achat (pour le matériel non roulant) et copie de carte grise et police d'assurance en cours de validité (pour le matériel roulant). |
| 09 | Attestation de dépôt des comptes sociaux, pour les personnes morales (sociétés) |
| 10 | les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. |

***6.2) Pli contenant l'offre technique : est composé des pièces suivantes :***

| N° des pièces | Désignation des pièces |
|---|---|
| 01 | La déclaration à souscrire dûment remplie et signée. |
| 02 | Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté». |
| 03 | Planning prévisionnel d'exécution des tâches à projeter signé. |
| 04 | Mémoire technique. |

***6.3) Pli contenant l'offre financière : est composé de :***

| N° des pièces | Désignation des pièces |
|---|---|
| 01 | Lettre de soumission dûment remplie et signée |
| 02 | Bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges). |
| 03 | Devis quantitatif et estimatif. |

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, Spécifications et plans Figurant au dossier d'appel à la concurrence. Conformément aux dispositions de l'Article 72, les offres, qui ne répondraient pas Aux conditions arrêtées dans le dossier d'appel à la Concurrence seront Irrecevables.

**ARTICLE 7 : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES :**

Outre la conformité du dossier de Consultation, le choix du Bureau d'études sera basé sur un système de notation des offres techniques sur: 100 points :
**Seules, les offres des soumissionnaires ayant obtenu une note technique**
**Supérieure ou égale à soixante (70) Points seront admises à l'analyse financière.**

La durée de préparation des offres est fixé au (15) **jours à compter** de la date de la première publication du présent avis sur le BOMOP ou les Quotidiens **nationaux**

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent **au dernier** jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour de dépôt **des offres à 14 heures**
La durée de validité des offres est égale à la durée de **préparation des offres (intervalle de temps entre le premier affichage de l'avis d'appel et la date de dépôt des offres augmentée de 03 mois, qui égale à (105 jours)**

**Le Jeune Indépendant du 15/02/2026 / ANEP 2631002574**

# Windows 11 s'inspire d'Apple Handoff: reprenez vos tâches Android sur PC

*Microsoft développe pour Windows 11 une fonction similaire au Handoff d'Apple, permettant de continuer sur PC une activité débutée sur Android, renforçant ainsi l'intégration entre appareils déjà entamée depuis quelques années.*



Non content de prendre en charge l'iPhone, Microsoft veut aussi s'en inspiré pour son intégration d'Android. Baptisé
« Resume » dans la langue de Shakespeare, ce nouveau mécanisme fonctionne grâce à une synchronisation en temps réel entre le smartphone et le PC. Concrètement, si vous écoutez un titre sur Spotify depuis votre mobile puis verrouillez l'écran, une notification apparaîtra sur votre ordinateur dans les 5 minutes suivantes pour proposer de reprendre la lecture au même endroit. Même principe pour WhatsApp : un chat en cours s'affichera instantanément sur l'interface Windows après déverrouillage du PC.

### Un « Handoff » à la sauce Microsoft

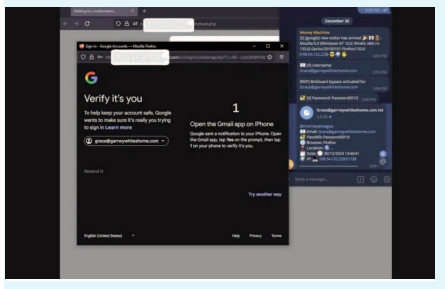
Techniquement, Microsoft s'appuie sur une API commune — actuellement limitée à OneDrive — qui identifie l'état d'une application avant de le répliquer sur un autre appareil. Pour fonctionner, les deux devices doivent être connectés au même compte Microsoft et partager une proximité géographique (via Bluetooth ou Wi-Fi). Contrairement à Apple, qui exploite son écosystème fermé iOS/macOS, Microsoft mise ici sur l'interopérabilité avec Android, compensant l'absence d'OS mobile maison.
Les références découvertes dans les builds de test révèlent que Spotify et WhatsApp seront les premières applications tierces à exploiter Resume. Pour la plateforme de streaming musical, cela se traduira par une reprise de lecture sans délai, avec gestion du timestamp. Du côté de la messagerie, l'utilisateur retrouvera son thread ouvert et son texte en cours de rédaction — même si la gestion des pièces jointes ou des appels reste à préciser.
Cette intégration repose sur un double verrouillage :
L'application mobile doit être compatible avec l'API Microsoft.
L'utilisateur doit activer manuellement les autorisations dans les paramètres Windows (« Reprendre l'activité pour Spotify » ou WhatsApp).
Une approche similaire à celle d'Apple, mais avec une granularité accrue : chaque service peut être activé ou désactivé individuellement.

### Microsoft rattrape le retard sur son écosystème

Microsoft rattrape son retard face à Apple grâce à cette innovation. Depuis 2014, Apple propose la continuité entre iOS et macOS pour basculer les tâches entre appareils. Windows 11 fait la différence en s'ouvrant à Android, un domaine où Microsoft ne contrôle rien directement.
Cette annonce s'inscrit dans une série d'initiatives récentes visant à consolider la synergie entre les ordinateurs personnels et les appareils mobiles. Parmi ces efforts, on note l'intégration harmonieuse d'Android dans l'Explorateur de fichiers ou l'introduction d'une fonctionnalité permettant de transférer aisément documents et liens vers son téléphone.

Reste que le succès de cette fonctionnalité dépendra du support des développeurs. Si Spotify et WhatsApp sont des poids lourds, Microsoft devra convaincre d'autres acteurs (Slack, Teams, Netflix…) d'adopter son API. Un défi de taille, alors que Google développe en parallèle ses propres outils cross-platform avec Android/ChromeOS.

## Un dangereux outil de piratage permet de voler vos comptes malgré la double authentification, alors attention !




**UN NOUVEAU** kit de phishing sophistiqué, baptisé Astaroth, parvient à contourner l'authentification à deux facteurs des comptes Gmail, Microsoft et Yahoo. Les experts cyber lancent l'alerte à son sujet.
L'émergence d'Astaroth, un outil de phishing commercialisé à 2 000 dollars sur Telegram, inquiète à juste titre les professionnels de la cybersécurité.
Découvert par les chercheurs de SlashNext, il se démarque par sa capacité à intercepter en temps réel toutes les données d'authentification, y compris les codes 2FA, tout en restant pratiquement indétectable.
Le kit inclue carrément un hébergement sécurisé, six mois de support technique et de mises à jour.
Une attaque de phishing indétectable qui piège les internautes sur la double authentification
Astaroth se distingue des kits de phishing traditionnels par son approche basée sur un proxy inversé de type evilginx. Concrètement, lorsqu'un utilisateur clique sur un lien malveillant, il est redirigé vers un serveur pirate qui reproduit fidèlement l'apparence du site légitime, certificats SSL compris. Cette configuration permet au pirate de s'intercaler entre la victime et le véritable service, pour capturer l'ensemble des échanges.
L'interface de contrôle d'Astaroth offre aux cybercriminels un tableau de bord sophistiqué. Imaginez que chaque tentative de connexion est méticuleusement documentée dans des colonnes dédiées : « Phishlet », « Username », « Password », « User Agent », « Remote Addr » et « Tokens ». Le système alerte instantanément le pirate sur Telegram, dès qu'un nouveau jeton d'authentification est intercepté.
Derrière, le hacker peut immédiatement exploiter les comptes compromis.
Le kit cible principalement Gmail, Microsoft 365, Yahoo et AOL, comme le révèle SlashNext. Il intègre des fonctionnalités avancées pour contourner les protections anti-bots, la détection des navigateurs headless (des navigateurs sans interface graphique) et même le système reCAPTCHA de Google. Un arsenal complet qui, selon son vendeur, garantit un taux de réussite particulièrement élevé.

### Les nouvelles recommandations pour protéger vos comptes en ligne

Les chercheurs en sécurité s'alarment de la sophistication de cet outil vendu avec un véritable service après-vente. Car même les utilisateurs les plus avertis peuvent être piégés. « Toutes les défenses habituelles et les éléments de vérification que nous enseignons aux utilisateurs sont plus difficiles à repérer avec cette attaque », explique Thomas Richards, un spécialiste de Black Duck, une entreprise de solutions de sécurité applicative.
L'infrastructure d'Astaroth repose sur des hébergeurs dits « bulletproof », qui sont connus pour leur résistance aux demandes des forces de l'ordre.
Les États-Unis et l'Union européenne ont d'ailleurs récemment poussé à imposer des sanctions contre les pays qui accueillent ces fournisseurs d'hébergement peu scrupuleux. Si l'intention est louable, son impact sera limité, car hélas, le kit est déjà largement diffusé sur les forums criminels.
Alors pour éviter de se faire piéger, les experts recommandent des mesures de protection renforcées. Outre l'évitement systématique des liens reçus par e-mail, ils conseillent vivement l'adoption de clés de sécurité physiques comme YubiKey ou Google Titan, plus résistantes aux interceptions que les codes SMS, comme nous l'explique David Legeay. Ne perdez plus de temps pour vous protéger.

# Meta Llama 3.3, avec un peu plus de réflexion à l'intérieur…

*Meta ne cesse de peaufiner son LLM « LLama 3 », le mètre étalon des modèles dits « ouverts » avec des itérations qui se succèdent à grande vitesse. La version « 3.3 » améliore significativement les capacités de raisonnement du modèle.*




Les acteurs majeurs de l'IA semblent rencontrer de grandes difficultés à continuer de faire monter à l'échelle leurs très grands modèles. Alors, en attendant de trouver l'étincelle technologique qui bridera le plafond atteint, ils cherchent à peaufiner les algorithmes existants afin d'améliorer les capacités de raisonnement des modèles. On l'a vu avec Anthropic et la dernière itération de son « Claude 3.5 Sonnet », avec Google et l'annonce de « Gemini 2.0 » et bien évidemment avec Open et ses nouveaux modèles « o1 ». Et Microsoft a démontré avec Phi-4 que les capacités de raisonnement pouvaient aussi se décliner sur les SLM, les petits modèles IA.

Meta semble emprunter la même voie avec sa famille de modèles « Llama ». L'éditeur vient d'officialiser « Llama 3.3 70B Instruct », un modèle de langage multilingue qui se distingue par son architecture « transformer » optimisée, sa capacité à être personnalisé par les entreprises et sa fenêtre de contexte étendue à 128 000 tokens.

LLama 3.3 70B demeure un modèle textuel uniquement, supportant l'anglais, l'allemand, le français, l'italien, le portugais, l'espagnol, l'hindi et de thaïlandais.

L'architecture du modèle, qui comprend 70 milliards de paramètres, intègre une innovation technique majeure avec l'Attention à Requêtes Groupées (GQA – Grouped-Query Attention). Selon Meta, cette approche améliore considérablement l'efficacité computationnelle et la scalabilité du système.

Les performances de Llama 3.3 présentent un gain notable sur les itérations précédentes. Le modèle atteint notamment une précision de 50,5% sur le benchmark GPQA pour le raisonnement, et excelle dans la génération de code avec un score de 88,4% au test HumanEval.

Meta a accordé une attention particulière à la sécurité dans le développement de Llama 3.3, en implémentant des stratégies robustes de refus pour les requêtes potentiellement dangereuses.

Le modèle est disponible sous la licence communautaire Llama 3.3, avec des points de contrôle hébergés sur Hugging Face, permettant aux développeurs d'exploiter des versions quantifiées pour optimiser les ressources matérielles.

Au chapitre des bonnes initiatives, Meta fait preuve d'une certaine transparence « durable » en précisant que le modèle a été entraîné sur l'un de ses clusters maison à partir d'un ensemble de données composé de 15 000 milliards de tokens, a nécessité 7 millions d'heures de calcul GPU sur des cartes GPU NVidia H100-80GB et engendré 2.040 tonnes d'émission de CO2 malgré l'usage de 100% d'énergie renouvelable, des émissions compensées par les efforts parallèles de Meta pour rester au final sur de la neutralité carbone.

On rappellera néanmoins que, même si Meta n'est pas d'accord, son modèle LLama 3.3 « ouvert » n'est pas considéré comme un modèle « open source » selon la définition officielle de l'OSI.

LLama 3.3 va rapidement se retrouver déployer sur à peu près toutes les plateformes IA du marché mais les modèles sont déjà sur Hugging Face : meta-llama/Llama-3.3-70B-Instruct · Hugging Face.

## Android XR : La nouvelle plateforme de réalité mixte de Google




**HORIZON OS** de Meta et VisionOS d'Apple ont un nouveau concurrent. Et il est directement signé Google. Android XR dérive d'Android mais bénéficie de fonctionnalités et optimisations spécialement pensées pour la réalité mixte et les expériences immersives.

En avril dernier, Meta officialisait l'ouverture de son système d'exploitation « Horizon OS » qui anime ses casques Meta Quest. L'idée consistait à permettre à des concurrents des casques Meta d'adopter plus largement sa plateforme et ses applications afin d'étendre le marché.

L'autre objectif était aussi de s'affranchir de Google. Horizon OS dérive de la version open source d'Android avec tout un ensemble de bibliothèques, API, gestuelles et trouvailles ergonomiques destinées à favoriser la création d'applications en réalité mixte VR+AR.

Apparemment, Google n'a pas l'intention de laisser les coudées franches à Meta et veut reprendre position dans l'univers de la VR. L'éditeur annonce Android XR, une nouvelle plateforme de réalité mixte, un nouvel OS pour casques de réalité virtuelle et lunettes de réalité augmentée. Développée en collaboration avec Samsung (qui en bénéficiera en premier) et Qualcomm (qui vient d'annoncer parallèlement sa nouvelle puce Qualcomm Snapdragon XR2), Android XR se distingue par son architecture ouverte et unifiée, conçue pour supporter aussi bien les casques que les lunettes connectées.

### La plateforme s'appuie sur un ensemble d'outils de développement éprouvés :

– La librairie ARCore d'Android pour la gestion de la réalité augmentée
– Android Studio et Jetpack Compose pour le développement natif
– Unity et OpenXR pour la création d'expériences immersives

Mais Android XR embarque également Gemini, l'assistant IA de Google. Un atout que l'éditeur veut très différentiateur et à même de transfigurer les interactions en offrant des expériences plus fluides, plus naturelles (avec notamment un usage intensif de la voix) et contextuelles.

Au passage, on notera que même si Android XR propose des versions nouvelles et enrichies de ces outils bien connus, leur présence garantit aussi la compatibilité des applications XR existantes sur mobiles et tablettes avec le nouvel OS qui ne démarre donc pas de zéro.

Le premier casque à disposer du nouvel OS sera signé Samsung. C'est le fameux « Project Moohan » en gestation depuis de nombreux mois et dont on devrait probablement en découvrir les contours le mois prochain à l'occasion du CES de Las Vegas. Mais Google explique déjà avoir signés d'autres accords de partenariat avec des acteurs comme le français LYNX mais aussi Sony et XReal dont les prochains casques et lunettes devraient embarquer Android XR.

### Google annonce également travailler avec Magic Leap.

Il est important de signaler qu'Android XR ne vise pas uniquement les casques de réalité mixte façon Meta Quest 3 ou Apple Vision Pro mais également ce que Google appelle les lunettes 'All Day' (à l'instar des Ray Ban de Meta) que l'on porte toute la journée et qui sont capables d'interagir en continu avec l'écosystème Android et l'assistant UA, fournissant au porteur des informations contextualisées (itinéraire, traduction, résumés de messages) sans avoir besoin de sortir son smartphone.

Et bien évidemment, Android XR est nativement intégré à tout l'écosystème de services connectés de Google (YouTube, Google TV, Google Photos, Google Maps, Google Play, Chrome). Google a même adapté sa fameuse fonction « Circle to Search » pour l'interaction gestuelle des casques VR.

Reste maintenant à vérifier la réaction de Meta avec son Horizon OS qui ne semble pas avoir séduit d'autres constructeurs jusqu'ici. Meta pourrait continuer à faire cavalier seul, rejoindre l'univers Android XR ou dériver les futures versions d'Horizon OS d'Android XR plutôt qu'Android.

## Selon une étude, la solitude augmente le risque de mortalité de 26% !



Personne n'aime se sentir seul, et certaines recherches récentes suggèrent que la douleur de l'isolement n'est pas seulement un problème psychologique mais a aussi des répercussions sur la santé physique. Selon les scientifiques, la solitude est plus meurtrière que l'obésité et devrait être considérée comme un risque majeur pour la santé publique. En effet, la solitude augmente le risque de mortalité d'une personne de 26 pour cent.

## Le plus ancien traité de paix encore existant est vieux de 3200 ans !



Le traité de paix égypto-hittite, connu aussi sous le nom de traité de paix de Qadesh, a été négocié entre Ramsès II d'Égypte et le roi hittite Hattusili III. Les historiens disent qu'il a été conclu autour de 1259 av. J.-C. A cette époque-là Ramsès II a accepté une tablette d'argile sur laquelle les termes du traité ont été inscrits par les diplomates hittites.
Bien qu'il ne soit pas le plus ancien, c'est le seul traité de paix parmi les anciens qui a survécu jusqu'à aujourd'hui. Ce dernier a marqué la fin d'une longue guerre entre l'Égypte et l'Empire hittite.

## Centralia, une ville qui brûle depuis plus de 50 ans!



Centralia est une ville minière de Pennsylvanie dans l'est des États-Unis d'Amérique, Cette ville creusa auparavant de grandes galeries en dessous de la terre pour exploiter le charbon et a connu un incendie dans une mine en 1962 qui brûle jusqu'aujourd'hui sans pouvoir l'éteindre puisqu'il s'est propagé sur tout le réseau d'exploitation souterrain des anciennes mines, et depuis, le taux de monoxyde de carbone dans l'air a augmenté et les routes sont devenues craquelées, ce qui a rendu la ville inaccessible aux habitants.
En 2002, le code postal de la ville a été supprimé officialisant en même temps Centralia comme ville fantôme. Il ne reste qu'une église, quatre cimetières, six maisons et un local municipal abritant un camion de pompier. Cette ville abandonnée a inspiré l'adaptation cinématographique du fameux jeu vidéo « Silent Hill ».
Selon les experts, le sous-sol de Centralia devrait encore brûler pendant encore environ deux siècles.

**LE SAVIEZ VOUS**
J Indépendant



*L'île de Palmarola est peut-être l'un des endroits les moins accessibles d'Italie. Dénué de routes, de réseau et même d'électricité, il dispose cependant d'un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche.*

# Sans routes, ni réseau, cette île secrète échappe encore au tourisme de masse en Italie



Bien que l'Italie soit un pays très touristique, elle dispose encore d'endroits encore préservés. C'est le cas de l'île de Palmarola, rapporte CNN . Deuxième plus grande île de l'archipel des Pontines après Ponza, elle est suffisamment proche de Rome pour être visitée en une journée. Une escapade parfaite pour rompre avec l'agitation touristique romaine et vivre une journée de calme et de beauté, en isolement presque total avec le reste du monde.
Bien que l'Italie soit un pays très touristique, elle dispose encore d'endroits encore préservés.
C'est le cas de l'île de Palmarola, rapporte CNN . Deuxième plus grande île de l'archipel des Pontines après Ponza, elle est suffisamment proche de Rome pour être visitée en une journée. Une escapade parfaite pour rompre avec l'agitation touristique romaine et vivre une journée de calme et de beauté, en isolement presque total avec le reste du monde.

### Un accès limité

Palmarola est une île assez méconnue. Elle est absente de la plupart des itinéraires touristiques. Même les Romains y vont rarement, en raison de son isolement. Pour la rejoindre depuis Rome, il est nécessaire de prendre le train jusqu'au port d'Anzio, puis le ferry jusqu'à Ponza. De là, il faudra demander à un pêcheur ou à un propriétaire de bateau de vous conduire sur l'île.
Tous ces efforts seront largement récompensés. Sur place, les visiteurs ayant réussi à sortir des sentiers battus pourront profiter d'un joyau encore largement inaltéré. Palmarola n'a pas de routes, de villes, ni même d'électricité ou de couverture réseau. Seule une auberge se trouve sur place : O'Francese. Elle sert du poisson frais et loue un nombre limité de chambres basiques et creusées dans d'anciennes grottes de pêcheurs le long des falaises.
Les réservations se font longtemps à l'avance et le prix de la nuitée est d'environ 150 €, précise CNN.

### Un patrimoine exceptionnel

Mais alors, que peut-on faire à Palmarola ? D'abord, profiter de ses paysages. L'île comporte une grande plage faite de galets et de corail rose, idéale pour bon bronzer ou observer les étoiles. Son littoral composé de falaises, de tunnels et de grottes s'explore encore mieux en canot pneumatique. Il donne accès à de nombreux spots pour le snorkeling ou la plongée.

## Un chat a 32 muscles dans chaque oreille !



**LES OREILLES** des chats contiennent chacune 32 muscles qui leurs permettent d'avoir une sorte d'ouïe directionnelle, en effet, un chat peut bouger chaque oreille indépendamment de l'autre.
En raison de cette mobilité, un chat peut bouger son corps dans une direction et diriger ses oreilles dans une autre direction, ce qui lui permet en tant que félin de mieux détecter ses proies.

## Scène surréaliste en Turquie: une violente bagarre éclate entre députés au parlement




**DES** députés turcs du parti d'opposition CHP et du parti au pouvoir AKP en sont venus aux mains lors de la cérémonie de prestation de serment du nouveau ministre de la Justice, Akin Gurlek ce mercredi. Dans ses fonctions précédentes de procureur général d'Istanbul, Gurlek avait émis un mandat d'arrêt contre le puissant maire d'Istanbul, Ekrem İmamoglu, en mars dernier. Une décision largement critiquée qui a déclenché les plus graves troubles qu'ait connus le pays depuis plus d'une décennie.

# La Chine a tellement planté d'arbres qu'elle a modifié le cycle de l'eau

Au cours des deux dernières décennies, les multiples campagnes de plantation d'arbres du territoire chinois ont déplacé l'eau d'une région à l'autre. Certaines ont gagné des ressources hydriques, d'autres en ont perdu.



En vingt ans, la Chine a planté des arbres à une telle vitesse et à une telle échelle que cela a fini par modifier la circulation de l'eau à travers le pays. D'après une nouvelle étude publiée dans la revue Earth's Future par six chercheurs chinois et un autre Hollandais, ces efforts, pour lutter contre la désertification et le changement climatique, ont eu des effets inattendus.

Entre 2001 et 2020, la quantité d'eau douce disponible a diminué dans l'est, soumis à la moisson, et le nord-ouest aride du pays, des régions qui couvrent près des trois quarts du territoire. À l'inverse, cette précieuse source abonde désormais sur le plateau tibétain.

"Nous constatons que les changements dans la couverture du sol redistribuent l'eau", explique l'un des sept auteurs, Arie Staal, professeur adjoint en résilience des écosystèmes à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas, dans un e-mail adressé au site Live Science. La politique massive de reverdissement de l'Empire du Milieu, notamment sur le plateau de Lœss, a restauré des écosystèmes, mais aussi a "réactivé le cycle de l'eau", confirme-t-il.

## Nouveau moteur de reforestation

Le phénomène repose sur un mécanisme bien connu des scientifiques. L'eau s'évapore des sols puis est ensuite rejetée dans l'atmosphère par la transpiration des plantes.

C'est ce qu'on appelle l'évapotranspiration. "Les prairies comme les forêts ont tendance à augmenter l'évapotranspiration", précise Arie Staal. L'effet est encore plus marqué dans les forêts, car les arbres ont des racines profondes qui peuvent accéder à l'eau même pendant les périodes sèches. Parmi les grands projets de reverdissement du pays, il y a l'emblématique Grande Muraille verte, lancée en 1978 dans le nord, pour freiner l'avancée des déserts.

En cinquante ans, la couverture forestière est passée d'environ 10 % à plus de 25 % du territoire, une surface équivalente à celle de l'Algérie. D'autres programmes, comme Grain for Green et le programme de protection des forêts naturelles, tous deux lancés en 1999, ont aussi contribué à faire de la Chine l'un des principaux moteurs mondiaux de la reforestation. À eux seuls, ces efforts représentent un quart de l'augmentation mondiale de la surface foliaire observée depuis le début du siècle.

## Une partie de l'eau se perd

Cette réussite écologique a toutefois un coût hydrique. L'étude montre que l'évapotranspiration a augmenté plus vite que les précipitations, ce qui signifie qu'une partie de l'eau s'est échappée dans l'atmosphère. "Même si le cycle de l'eau est plus actif, à l'échelle locale, on perd plus d'eau qu'auparavant", résume Arie Staal.

Dans un pays où l'eau est déjà très inégalement répartie, le nord abrite environ 20 % des ressources en eau pour 46 % de la population et 60 % des terres arables, ces conséquences doivent être prises en compte.

"Du point de vue des ressources en eau, nous devons examiner au cas par cas si certains changements dans la couverture terrestre sont bénéfiques ou non. Cela dépend, entre autres, de la quantité d'eau qui s'évapore dans l'atmosphère et de l'endroit où elle retombe sous forme de précipitations", conclut le chercheur.

## Au Groenland, une vie au rythme du changement climatique

**POUR** les Groenlandais, partir chasser devient de plus en plus compliqué à mesure que la glace disparait, privant une grande partie de la population de sa principale source de revenus.

recherche de phoques. Mais, en ce début février au large de Sisimiut, au Groenland, la neige et la glace tardent toujours à arriver, fragilisant les métiers traditionnels comme le sien.

"Normalement, les phoques se trouvent sur la glace ou dans des eaux plus calmes. Mais aujourd'hui nous avons dû naviguer jusqu'au fond des fjords pour les trouver, car au large il y a trop de vent et les vagues sont trop fortes", explique cet homme de 37 ans à l'AFP.

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste du monde, accélérant le rythme de la fonte de la banquise, qui joue un rôle essentiel dans la reproduction et le mode de vie des phoques.

Au large de Sisimiut, les chasseurs doivent désormais aller de plus en plus loin dans les fjords pour les repérer, faute de glace. Habituellement, leur bateau progresse sur les eaux gelées : ils percent des trous dans la banquise, attirant les phoques qui viennent y reprendre leur souffle.

L'année 2025 a été exceptionnellement chaude dans cet immense territoire arctique sous souveraineté danoise, avec plusieurs records de températures battus, selon les données de l'institut météorologique danois (DMI).

En décembre, la station de Summit, située au sommet de la calotte glaciaire, a mesuré une température moyenne de -30,9 °C, soit 8,1 degrés au-dessus de la normale climatique sur la période entre 1991 et 2020.

"Cela affecte tout ce que nous faisons. Normalement, vers novembre – décembre, la glace se forme. Et, cette année, il n'y a pas de glace, donc cela affecte énormément notre vie", constate Malik Kleist.

## "Difficultés financières"

Cette fois-ci, la chasse hivernale au bœuf musqué, qui devait commencer le 31 janvier, a été repoussée par le gouvernement, pour cette même raison.

La banquise n'étant pas assez épaisse pour transporter, une fois abattu, ce colosse de la toundra arctique à partir de la région de Kangerlussuaq, où il se trouve principalement, les chasseurs se retrouvent privés d'une grande partie de leurs revenus.

"À cette période de l'année, il n'y a pas grand-chose à chasser. Nous dépendons donc de la viande et de la peau du bœuf musqué", relève Malik Kleist. "Beaucoup de mes collègues ont des difficultés financières en ce moment". De sa viande jusqu'à sa fourrure, chaque partie de l'animal est utilisée ou vendue.

La saison de chasse estivale gagne donc en importance et permet à la plupart des Groenlandais de remplir leurs congélateurs, dit-il à l'AFP, autour d'une soupe au poisson. Le raccourcissement des saisons affecte une autre activité centrale au Groenland, qui a évolué vers le tourisme: les balades en traîneau à chiens. Traditionnellement utilisés pour la chasse, ces imposants chiens du Groenland, Kalaalit qimmiat, sont attachés la majeure partie de l'année, loi oblige.




www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :**
**(0662) 18.41.81**
**Fax :**
**(038) 80.20.36**

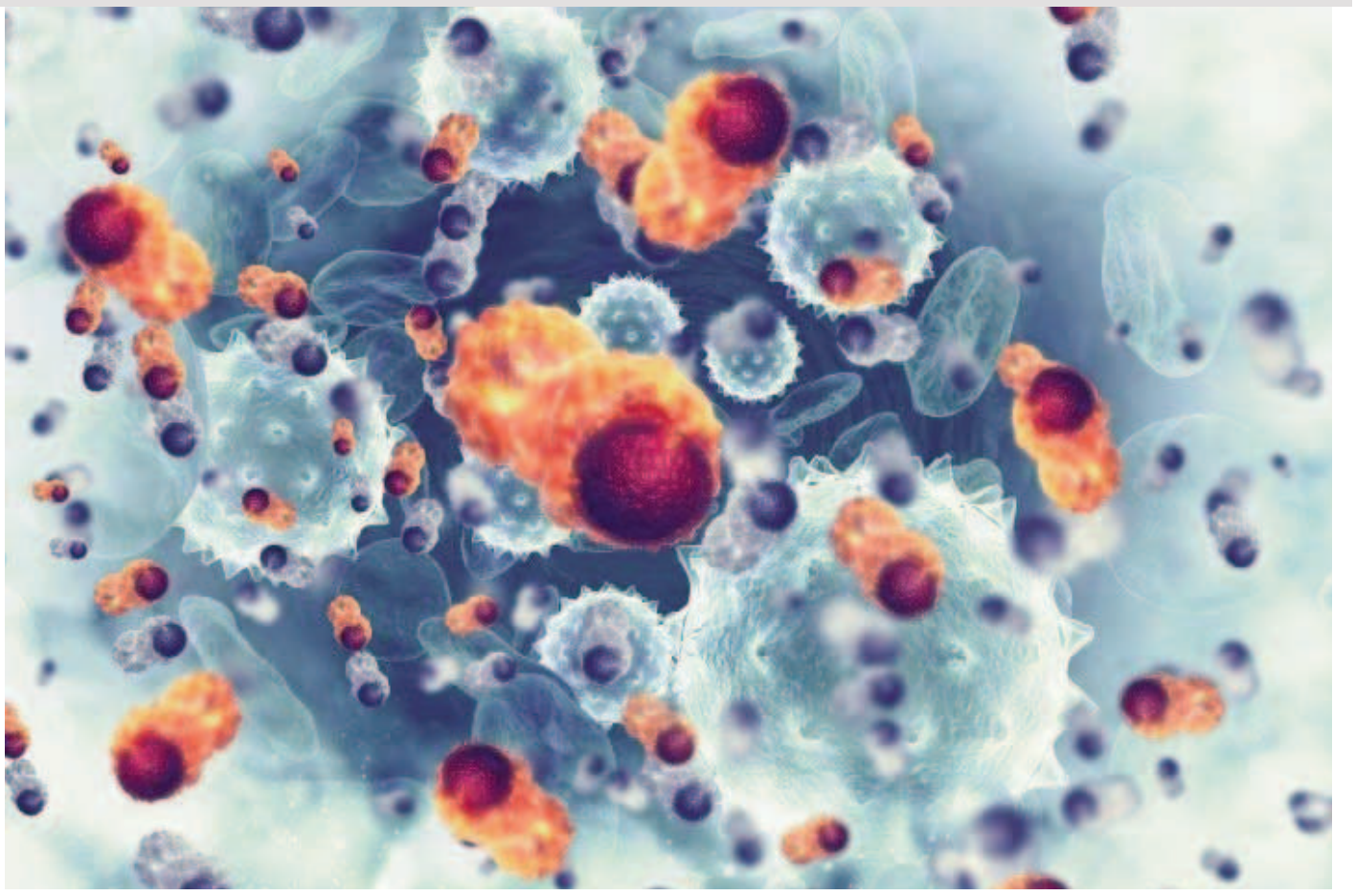
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :**
**(026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :**
**(031) 66.32.64**

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
**N° Tél :**
**034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :**
**(024) 43.60.26**

© 1990-2026
*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*



# Cancer foudroyant : c'est quoi, quelle espérance de vie ?

Pancréas, poumon, appendice... Les cancers "foudroyants" ou plutôt "agressifs" réduisent considérablement l'espérance de vie.

Le cancer foudroyant se propage très rapidement. Certaines tumeurs comme au pancréas, au sein, au cerveau ou au poumon sont d'évolution foudroyante. Quels sont les symptômes ? En combien de temps devient-il agressif ou incurable ? Quelle est l'espérance de vie ?

### C'est quoi un cancer foudroyant ?

Si on parle parfois de cancer "foudroyant", ce terme n'est en réalité pas employé par les médecins. Ils parlent plutôt de cancer "agressif". "Certains cancers ont un potentiel d'agressivité important. Ils ont un risque d'évolution vers le décès ou la rechute important en pourcentage et un délai d'évolution rapide" "L'agressivité d'un cancer réside essentiellement dans sa capacité à donner des localisations à distance ou métastases" explique-t-il.

### Quelle est l'espérance de vie en cas de cancer foudroyant ?

"Les cancers agressifs sont des cancers qui ont un potentiel de décès plus important que des cancers moins agressifs, et un risque de décès dans un délai court" informe le Pr Gonçalves. Pour autant "cela ne veut pas dire qu'on ne guérit pas certains cancers agressifs, dont les cancers du sein inflammatoires" précise cet oncologue.

### Quels sont les cancers les plus foudroyants ?

La notion de cancer foudroyant ou plutôt agressif peut être associée à la quasi-totalité des localisations. Elle n'est pas spécifique à un organe ou à une catégorie de tissus en particulier. "Il existe ainsi des cancers du sein dits agressifs car ils se présentent d'emblée avec des métastases ou rechutent sous la forme de métastases. Ces cancers agressifs de sein représentent 10 à 20% des cas de cancer du sein. Parmi ceux-ci, le cancer du sein inflammatoire a un potentiel d'agressivité important. Il représente 3 à 4% des cancers du sein. Autre forme plus agressive de cancer du sein, le cancer du sein triple négatif. Ces deux types de cancer du sein ont un potentiel de décès et de rechute plus important que les autres formes de cancer du sein" décrit le Pr Anthony Gonçalves.

### "Les cancers du pancréas sont tous considérés comme agressifs."

"Les cancers du pancréas sont tous considérés comme agressifs" ajoute le spécialiste. Le cancer anaplasique de la thyroïde fait également partie de ces cancers agressifs. "Cependant, ce caractère agressif est relatif, indique le Pr Gonçalves.
Il dépend des possibilités thérapeutiques du moment."
Et de rappeler le cas du cancer du testicule, cancer qui avant les années 1980 était mortel dans 90% des cas lorsqu'il y avait une rechute et qui, depuis l'émergence d'une chimiothérapie très efficace dans les années 1980, est passé de cancer "foudroyant" à un des cancers les plus curables, même à un stade métastatique. C'est aussi le cas des mélanomes, cancers de la peau très agressifs lorsqu'ils sont diagnostiqués à un stade avancé, et pour qui l'apparition de traitements innovants a complètement changé la donne en situation métastatique (d'une survie inférieure à 12 mois on est passé à près de 50% de survie à 5 ans).

### Quels symptômes ?

Les symptômes d'un cancer agressif dépendent du type de cancer mais ils sont similaires à des formes de cancers moins agressives.

### Causes et facteurs de risque

Les causes d'apparition d'un cancer agressif sont encore mal connues des scientifiques. Selon plusieurs études, les formes agressives de cancer pourraient être dues à des mutations génétiques qui induisent des résistances aux traitements, ou à la réactivation de gènes normalement inactifs causant un développement rapide des cellules cancéreuses.
"Il y aurait un contexte de fragilité génétique plus une exposition environnementale plus le hasard qui entre en jeu" indique le Pr Anthony Gonçalves.

### Diagnostic d'un cancer foudroyant

L'agressivité d'un cancer peut être déterminée au moment du diagnostic, après réalisation d'examens.
Les symptômes peuvent être différents dans certains types de cancer agressifs, par exemple dans le cas du cancer du sein inflammatoire.
"A l'examen clinique, le sein a une présentation inflammatoire :
il est rouge, chaud, parfois douloureux, avec un aspect de "peau d'orange" et l'évolution a été rapide, en moins de 6 mois en général" décrit le Pr Anthony Gonçalves.
Une biopsie permet de confirmer le diagnostic et d'identifier le type de tumeur. En fonction de la nature et de la disposition des cellules cancéreuses, le médecin peut estimer les risques de propagation du cancer.

### Peut-on soigner un cancer foudroyant ?

Les traitements d'un cancer agressif ne diffèrent pas forcément du traitement de cancers moins agressifs.
"Il peut y avoir des traitements agressifs, comme une chimiothérapie avant une chirurgie radicale (mastectomie) dans le cas de cancer du sein inflammatoire par exemple, mais des cancers agressifs peuvent aussi être traités avec des traitements finalement peu agressifs, comme certaines thérapies ciblées"

## Botulisme : symptômes typiques, c'est quoi ?



**LE BOTULISME** est une maladie paralysante liée à une toxine produite par la bactérie Clostridium botulinum.
Le botulisme est une maladie paralysante dû à une toxine (la toxine botulique) produite par une bactérie (Clostridium botulinum). "C'est la toxine qui rend malade et non la bactérie elle-même" souligne Christelle Mazuet, responsable du Centre National de Référence Bactéries Anaérobies et Botulisme à l'Institut Pasteur. Cette toxine est extrêmement puissante et cible les terminaisons nerveuses. Le botulisme alimentaire est le type de botulisme le plus fréquent en France. Il est causé par l'ingestion d'un aliment contaminé par la toxine botulique. "Il n'y a pas de personne à risque" précise l'experte. Tout le monde est susceptible de consommer des produits contaminés. En revanche, les populations sensibles (enfants et personnes âgées) sont susceptibles de développer des formes graves de la maladie et auront naturellement plus de difficultés à se rétablir. Le botulisme infantile est moins fréquent. Il survient chez l'enfant de moins de 1 an lorsque celui-ci ingère la bactérie qui s'implante ensuite dans le tube digestif et fabrique sa toxine. "Il s'agit d'une colonisation du tube digestif" précise Christelle Mazuet. C'est à cause du risque de botulisme que le miel est déconseillé avant l'âge de 12 mois chez les enfants.

### Les symptômes peuvent aller très vite

"Le botulisme est une paralysie flasque descendante" explique Christelle Mazuet. Cela commence par des troubles de la vue (la personne voit double, a les paupières qui tombent).
Ensuite, adviennent des troubles de l'élocution et de la déglutition et un défaut de salivation.
Puis, en fonction de la quantité et du type de toxine ingérée, la paralysie peut s'étendre aux muscles respiratoires et aux membres supérieurs et inférieurs.
La personne peut aussi présenter des symptômes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée...). Ainsi, les formes les plus graves peuvent amener à une tétraplégie et à une insuffisance voire à une incapacité respiratoire. Sans prise en charge médicale, le pronostic est donc létal.

### Quels sont les traitements du botulisme ?

"Le traitement est essentiellement symptomatique" explique Christelle Mazuet. "des soins respiratoires intensifs avec ventilation assistée seront mis en place dans les cas les plus graves pour permettre aux gens de respirer". Il existe un sérum qui neutralise les toxines botuliques mais il n'est efficace que s'il est injecté dans les 24 heures qui suivent l'apparition des symptômes. La grande majorité des malades pris en charge rapidement guérissent sans séquelles, mais la durée du traitement et de la convalescence peuvent parfois durer plusieurs mois. Les antibiotiques n'ont aucune action sur la toxine botulique, et ne sont donc pas prescrits.

### Quelles sont les causes du botulisme ?

Le botulisme alimentaire s'attrape par l'ingestion de produits contaminés par la toxine botulique. Il est le plus souvent lié, en France, à la consommation d'aliments en conserves de fabrication familiale ou artisanale, plus rarement de fabrication industrielle. Il s'agit notamment de conserves de végétaux peu acides (haricots verts, olives, asperges). Tous les produits de charcuterie "maison" (jambon, jambon cru) sont également à risque. Il existe plus rarement des cas de contamination avec des produits de la mer comme du poisson fumé/ salé-séché artisanal.

***REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE***

**MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME, DE LA VILLE**
**ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION**
**IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA**
**N° identification Fiscale 099829066206233**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 14/2026**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 8- Wilaya de Mascara, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le Projet de Cahier des Charges Portant **l'achèvement de la Réalisation des 72+60/200 Logements publics Locatifs avec VRD en Lot Unique (Type F3) à SIG programme complémentaire 2022 (Opération 200 logements) .**

- **72/200 logements publics locatifs à SIG.**
  - Bloc Angle (A1) de 24 Logements Bloc Type F3 en R+5.
  - Bloc angle (A2) de 24 Logements Bloc Type F3 en R+5.
  - Bloc Barre (B1) de 24 Logements Bloc Type F3 en R+5.
- **60/200 logements publics locatifs à SIG.**
  - Bloc Barre (B2) de 20 Logements Bloc Type F3 en R+4.
  - Bloc angle (A3) de 20 Logements Bloc Type F3 en R+4.
  - Bloc angle (A4) de 20 Logements Bloc Type F3 en R+4.

**ELIGIBILITE DES CONDIDATS ET GROUPEMENT**

✓ **Capacité professionneiles :**

Les entreprises ou groupement d'entreprises disposant de **la catégorie (Deux) ou plus :** activités principales ou secondaires (bâtiment)

✓ **Capacité financières :**

Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs des **05** dernière années égale ou supérieur à **10.000.000,00 DA** ou ayant déjà réalisé au moins **un projet classé à la catégorie (A).**

**Le montant minimum du chiffre d'affaires, le nombre de bilans et l'absence de références similaires ne doivent pas être des motifs pour rejeter les candidatures des petites et moyennes entreprises, telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur, nouvellement créées, sauf si l'objet et la nature du marché l'exigent.**

**Les offres, accompagnées obligatoirement des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, (instructions aux soumissionnaires) doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :**

- **Une 1ère enveloppe pour le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges - instructions aux soumissionnaires.**
- **Une 2ème enveloppe pour « l'offre technique »: avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.**
- **Une 3ème enveloppe pour « l'offre financière » : avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.**

**NB :** les soumissionnaires peuvent examiner et retirer le cahier des charges gratuitement du site agrée par le ministère des finances

**www.marchés-publics.gov.dz**

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION**
**ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MASCARA**
**« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 14 /2026**

**Projet de Cahier des Charges Portant l'achèvement de Réalisation des 72+60/200 Logements publics Locatifs à SIG (type f3) avec VRD en lot unique ; programme complémentaire 2022.**

La date de dépôt des offres est fixée au **10ème jour avant 13 heure,** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13 heures. Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires auprès du siège de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara.

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant la période de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix jours (90).

**Le Jeune Indépendant du 15/02/2026 / ANEP 2631002543**




**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA D'ORAN**
**DAIRA DE BETHIOUA**
**COMMUNE DE AIN EL BIA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le Président de l'Assemblé Populaire Communale de AIN EL BIA, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

**AMENAGEMENT URBAIN A HAI HENNAN DRISS 01 ERE TRANCHE**

- Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du - **Secrétariat Général - bureau des marchés** – contre un paiement d'un montant de **10.000 ,00 DA**

**Les offres doivent être accompagnées par les pièces suivantes :**

**I-- Le dossier de candidature contient :**

1- **Déclaration de candidature datée, signée et renseignes**
2- **Déclaration de probité datée, signée et renseigné**
3- **Une copie du statut du cocontractant pour les sociétés.**
4- **Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes** à engager l'entreprise
5- **Tout document permettant d'évaluer les capacités des candi**dats ou les soumissionnaires, le cas échéant, des sous traitant.
6- **Une copie du certificat de qualification et de classification** professionnelle en **travaux publics activité principale, catégorie trois (03) et plus**
7- moyens financier justifier par les bilans des deux (02 ) derniers années **(2023-2024 )** approuves par les services des impôts .
8- **personnel d'encadrement avec diplômes appuie par les affiliations délivrées par les services CNAS en cours en validité le jour de l'ouverture des plis justifiant la présence effective de l'encadrement faisant l'objet de notation .**
9- **- matériels et engin a utiliser pour les travaux justifie par les copie des cartes grises + les assurances en cours de validités pour les moyens matériels roulant propre à l'entreprise ou contrat de location notarié en cours de validité de la date d'ouverture des plis et tout au long du délai d'exécution du projet.**
10- **Les attestations de bonne exécution signée par les services** contractant publics.
11- **Copie de registre de commerce électronique.**
12- **Attestation de mise à jour, CNAS, CASNOS, CACOBATPH** en cours de validité (copie)
13- **Copie de l'Extrait de rôle moins de 01 mois apurès ou avec** échéancier de paiement portant la mention non inscrit au **fichier national des fraudeurs**
14- **Cassier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur** général de l'entreprise datant mois de trois (03) mois en cours de validité
15- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de dernier exercice.
16- Une Copie de numéro d'identification fiscale

**2-L'offre technique contient :**

1-Une déclaration à souscrire datée, signée et renseignée
2- Mémoire technique justificatif
3- Planning de réalisation des travaux portant le délai de réalisation.
4- Le cahier des charges dument renseigné, daté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)

**3-L'offre Financière :**

1- la lettre de soumission datée, signée et renseignée
2- le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
3- **le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;**

**N.B :** Toutes les pièces en photocopies

Toutes offres portant des dispositions contraires seront considérées comme non conformes et par conséquent rejetées. Le dossier de soumission. Présenter en trois plis dans une enveloppe fermée (Le dossier de candidature. offre technique et offre Financière) ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme déposée au niveau du- **secrétariat Général- Bureau des marchés.** L'enveloppe extérieure doit être adressée à ; **Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Ain El Bia** portant la mention *** à n'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluation des offres. Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence des capacités minimales**

**AMENAGEMENT URBAIN A HAI HENNAN DRISS 01 ERE TRANCHE**

Le délai de retrait et dépôt des offres est de (**15.**) jours à compter de la date de la 1ére parution de cet avis, au dernier jour à **11 :00**. heures.

L'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la période de dépôt des offres à **11 :00** heures.

Les soumissionnaires sont convies à assister à l'ouverture des plis au siège de la commune d'AIN EL BIA CHEHAIRIA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date de **dépôt des offres**

**Le Jeune Indépendant du 15/02/2026 / ANEP 2631002541**





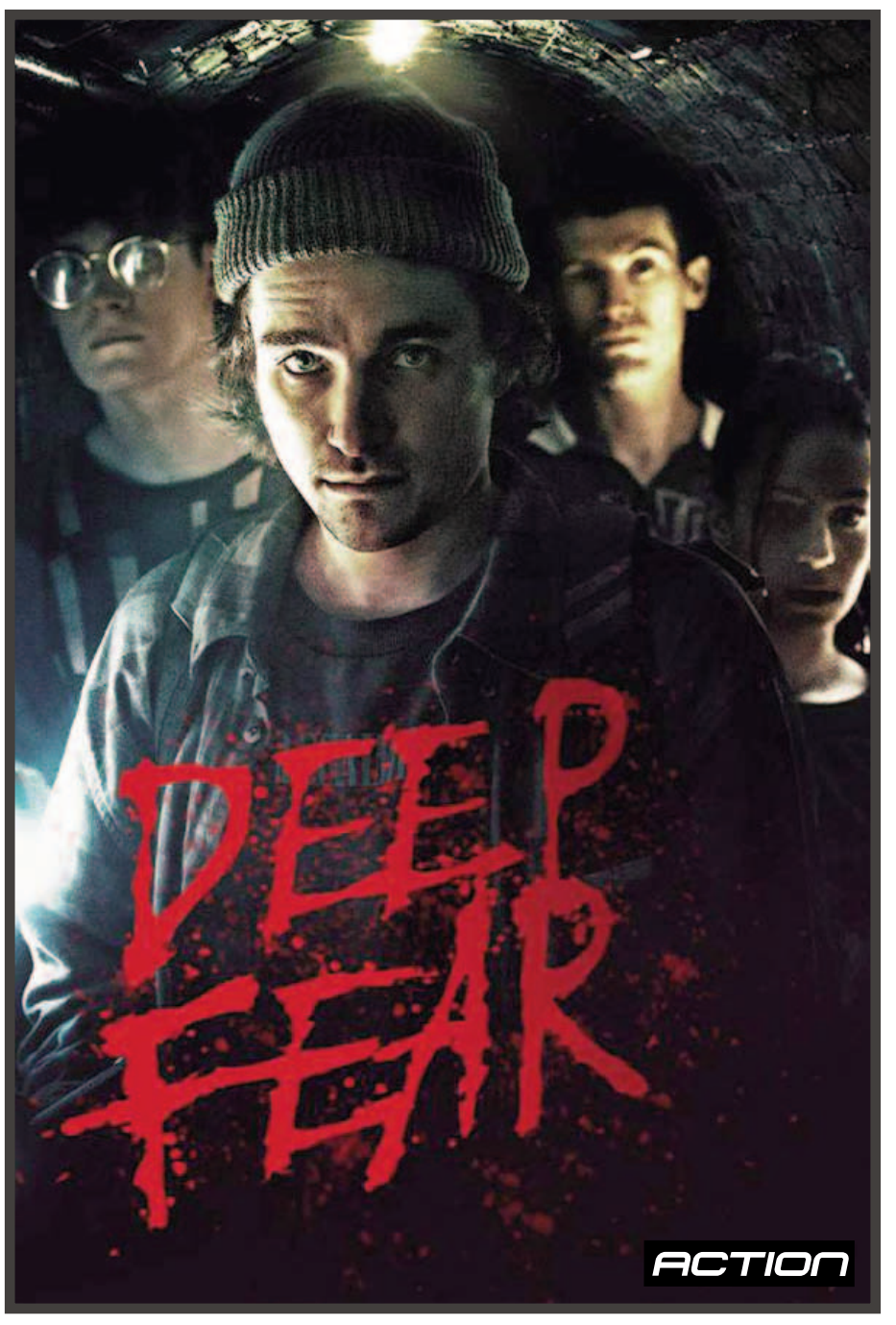











JEUNE INDEPENDANT













# télévision

## PROGRAMME DU JOUR

**21h00** Film d'action Etats-Unis - 2018 — TF1
**Skyscraper**

**21h00** Jeux olympiques de Milan - 2026 — France 2
**Programme court couples**

**21h00** Magazine de société - 2026 — M6
Zone interdite

**20h55** Rugby : Top 14 Saison 2025 — CANAL+
**Stade Français Paris / Toulouse**

**20h45** Film fantastique — W9
**Etats-Unis - Grande-Bretagne 2010**
Nanny McPhee et le Big Bang

**20h55** Film d'action — CINE + FRISSON
**Etats-Unis - 2005**
Le transporteur 2

**21h05** Film de science-fiction — 6ter
**Etats-Unis - Australie 2016**
Passengers

**21h00** Comédie France - 2024 — CINE + PREMIER
**4 zéros**

**21h00** Golf : Open de Pebble Beach — CANAL+ SPORT
Open de Pebble Beach

**21h00** Comédie France - 2025 — CINE CINEMA
Haut les mains

**20h50** Comédie — CANAL+ family
France - 2019
Rendez-vous chez les Malawas

**21h15** Série policière — TMC
**Etats-Unis - Canada 2007**
**Esprits criminels**

## 21h00 la chaine ACTION




**Film de science-fiction (Etats-Unis - 2008)**

### Cloverfield

A New York, plusieurs amis organisent une fête surprise en l'honneur de leur copain Rob, qui part travailler au Japon. Hud est chargé d'immortaliser l'événement avec une caméra vidéo. Insouciants, les jeunes gens s'amusent. Mais soudain, une gigantesque explosion survient à quelques blocs de là. Très vite, les convives comprennent que la ville est en train d'être dévastée par une force monstrueuse.

**23h57**

**Film d'horreur ( Etats-Unis - 2022)**

### Deep Fear

À Paris, en 1989, un jeune artiste passionné s'illustre en peignant des œuvres audacieuses sur les murs d'un bâtiment désaffecté. Sa créativité prend un tournant tragique lorsqu'il se retrouve confronté à une mystérieuse créature qui surgit des ombres, ne lui laissant aucune chance d'échapper à son destin funeste. Deux ans plus tard, en 1991, la ville est en effervescence et Sonia, une étudiante intrépide, et son ami Max se préparent à célébrer les derniers moments de liberté de leur camarade Henry, qui s'apprête à effectuer son service militaire. Pour marquer cette occasion, Sonia propose une exploration des catacombes de Paris, sur les conseils de leur dealer.

| HORAIRES DES PRIÈRES | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 05:43 | 12:43 | 15:44 | 18:09 | 19:34 |
| CONSTANTINE | 05:48 | 12:48 | 15:50 | 18:14 | 19:38 |
| ALGER | 06:02 | 13:02 | 16:04 | 18:29 | 19:53 |
| OUARGLA | 05:52 | 12:53 | 16:01 | 18:25 | 19:45 |
| CHLEF | 06:09 | 13:09 | 16:11 | 18:36 | 19:59 |
| MOSTAGANEM | 06:13 | 13:14 | 16:16 | 18:41 | 20:04 |
| ORAN | 06:16 | 13:17 | 16:20 | 18:44 | 20:08 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT
N° 8418 – DIMANCHE 15 FÉVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 16° | 12° |
| Oran | 15° | 9° |
| Constantine | 16° | 11° |
| Ouargla | 19° | 10° |

ALGÉRIE–NIGER

# La visite qui scelle la reprise diplomatique

*Le président nigérien Abdourahmane Tiani entame aujourd'hui à Alger une visite officielle de deux jours à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce déplacement marque la fin de la crise diplomatique ouverte en avril 2025 et relance la coopération stratégique entre les deux pays voisins, autour de la sécurité régionale, de l'énergie et des projets économiques majeurs.*


Fin de la crise.

Cette visite dépasse la simple dimension protocolaire. Elle symbolise un recalibrage diplomatique et géopolitique au Sahel, où la coordination entre Alger et Niamey constitue désormais un levier clé de stabilité régionale. Il convient de souligner que la reprise des postes diplomatiques par les ambassadeurs des deux pays, le 12 février, a marqué la fin de plusieurs mois de tensions, déclenchées par l'incident du drone armé de reconnaissance malien abattu par Alger en avril 2025, après avoir violé l'espace aérien national sur une distance de deux kilomètres à proximité de la ville frontalière de Tin-Zaouatine (6e Région militaire). Ce retour à la normale permet désormais de relancer plusieurs projets bilatéraux suspendus, notamment dans les secteurs de l'énergie et du minier. Au programme de cette visite, il s'agit de renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères, dans le cadre d'une nouvelle dynamique visant à exploiter au mieux leurs capacités et leurs potentialités, au bénéfice des peuples algérien et nigérien. Cette visite constituera également une occasion d'aborder des questions politiques d'envergure, tant au niveau continental qu'au sein de la région du Sahel. La récente visite d'une délégation algérienne conduite par Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines, au Burkina Faso, illustre cette stratégie régionale, visant à créer un réseau solide de partenariats stratégiques et énergétiques. Le président Abdelmadjid Tebboune avait salué la semaine dernière l'importance de cette visite, affirmant son «grand respect» pour Abdourahmane Tiani et confirmant son invitation officielle. Pour les deux pays, il s'agit d'un moment historique : la consolidation des liens bilatéraux, la coordination sécuritaire et la relance de projets structurants. Dans un Sahel fragmenté, où les alliances se recomposent rapidement, cette rencontre représente un signal fort aux acteurs régionaux et internationaux : l'Algérie et le Niger sont déterminés à stabiliser la région et à bâtir un partenariat stratégique durable. **Meriem D.**

TARBYA-UP CHALLENGE

# L'école à l'heure de l'innovation

**LE MINISTRE** de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a insisté, hier, lors de la cérémonie de remise des prix de la deuxième édition du concours Tarbya-Up Challenge, sur l'importance de faire de l'innovation un levier durable de transformation du système éducatif. Présidant l'ouverture de cet événement organisé par l'Institut national de recherche en éducation, le ministre a rappelé que l'éducation constitue «un domaine exceptionnel par nature», exigeant un travail scientifique continu et approfondi.

Il a souligné la responsabilité du ministère d'assurer que les programmes scolaires, dans toutes les disciplines, mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, géographie et histoire, soient en adéquation avec les avancées scientifiques reconnues à l'échelle internationale. «Nos programmes doivent répondre aux évolutions scientifiques et intégrer les connaissances validées officiellement», a-t-il affirmé, mettant en avant l'importance de moderniser en permanence les contenus pédagogiques.

En parallèle de cette ouverture sur le progrès scientifique, le ministre a réaffirmé l'attachement du secteur à la protection de l'identité nationale. Celle-ci, a-t-il expliqué, doit être consolidée à travers le renforcement des matières qui en constituent le socle, afin d'assurer un équilibre entre modernité et enracinement culturel.

Devant un parterre de jeunes élèves chercheurs, d'enseignants, de parents et de représentants de start-up spécialisées dans le domaine éducatif, le ministre a salué la qualité des projets présentés lors de cette deuxième édition du concours, qualifiant les travaux d'»ambitieux» et porteurs de perspectives prometteuses pour l'éducation nationale.

Il a mis en avant l'importance d'impliquer l'ensemble des acteurs du système éducatif, élèves, enseignants, inspecteurs, conseillers pédagogiques et chefs d'établissement, dans l'élaboration de propositions concrètes visant à améliorer les performances du secteur.

«L'implication de nos élèves et de nos encadreurs dans la réflexion et la proposition est essentielle pour améliorer nos pratiques éducatives», a-t-il souligné. Au-delà de la célébration, Mohamed Seghir Saâdaoui a insisté sur la nécessité d'assurer un suivi concret des projets présentés.

Il a appelé les responsables concernés, notamment la direction générale de l'enseignement, l'Institut national de recherche en éducation, l'Observatoire national de l'éducation et le Centre d'intégration des innovations et des technologies, à enregistrer, étudier et accompagner les initiatives retenues. L'objectif est de permettre l'incubation des projets au sein de la pépinière de l'Institut, afin de transformer les idées innovantes en réalisations concrètes au service du secteur. «Nous ne voulons pas que cette occasion soit simplement un moment de célébration avant de nous séparer. Le plus important est le suivi et l'accompagnement», a martelé le ministre.

M. Saâdaoui a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir la recherche pédagogique et à valoriser les travaux académiques, afin de promouvoir l'acte éducatif et de consolider la culture de l'excellence.

Le ministre a également annoncé la création d'une revue semestrielle spécialisée intitulée «Revue de l'Innovation Pédagogique», précisant que «le premier numéro paraîtra en juin prochain. Il s'agit de la première revue scientifique algérienne à comité de lecture dédiée à la publication et à la documentation des initiatives créatives dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement».

**Lynda Louifi**



## BIOSÛRETÉ AFRICAINE

### La candidature algérienne sous évaluation

**L'INSTITUT** Pasteur d'Algérie a accueilli une délégation des Africa CDC (Centres africains de contrôle et de prévention des maladies), dans le cadre d'une mission d'évaluation de son dossier de candidature pour l'accueil du futur Centre régional d'excellence en biosûreté et biosécurité pour l'Afrique du Nord. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'Institut.

Cette visite s'inscrit dans une initiative continentale portée par Africa CDC, visant à renforcer les systèmes nationaux de biosécurité au sein des Etats membres de l'Union africaine. L'objectif est d'améliorer la préparation et la réponse aux risques biologiques, tout en accompagnant les pays dans la mise en conformité avec les règlements et standards internationaux.

Au cours de leur mission, les experts ont procédé à une inspection des infrastructures techniques et scientifiques de l'Institut Pasteur d'Algérie. Les capacités organisationnelles, les équipements spécialisés ainsi que l'expertise des ressources humaines ont été examinés afin d'évaluer la solidité du dossier algérien.

Les discussions ont également porté sur les différents volets du projet, notamment les programmes de formation et de certification destinés aux spécialistes en biosûreté et biosécurité, qui seront coordonnés par les futurs centres régionaux d'excellence.

Africa CDC a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour désigner le pays hôte du centre régional dédié à l'Afrique du Nord. En déposant officiellement sa candidature, l'Algérie ambitionne de consolider son rôle régional dans le domaine de la sécurité sanitaire.

L'implantation d'un tel centre permettrait de renforcer les compétences scientifiques régionales, d'améliorer la surveillance des risques biologiques et de développer la coopération entre les pays nord-africains en matière de santé publique.

Cette candidature s'inscrit dans une dynamique plus large de consolidation des dispositifs de prévention face aux menaces sanitaires émergentes, dans un contexte international marqué par la nécessité d'une vigilance accrue en matière de sécurité biologique.

**L. L.**